LES ÉCHOS DE GLAIGNES

*Le bulletin d'informations municipales*

N°51 Octobre 2026

## L'ÉDITO DU MAIRE

Encore un joli numéro d'automne concocté par l'équipe des Echos de Glaignes.

Depuis la rentrée, de nombreux événements ont ponctué l'action de tous les conseillers municipaux : L'ouverture de notre crèche qui rencontre un vif succès et fait le plein actuellement accueillant simultanément 12 enfants quotidiennement avec, en vue, de nombreuses inscriptions en décalé sur 2027. Vous avez été nombreux lors de son inauguration et nous vous en remercions.

La rentrée scolaire s'est aussi parfaitement déroulée avec une nouvelle recrue dont nous nous réjouissons. En effet, le Syndicat Scolaire et ses élus représentant Béthancourt-en-Valois, Glaignes, Gilocourt et Orrouy ont fait appel à une nouvelle Directrice du périscolaire laquelle, à 40 ans et avec 20 ans d'expérience, promet, avec son équipe, un accueil et une animation parfaitement adaptés au temps dont les enfants disposent en dehors de leur classe d'école, tôt le matin, le midi à la cantine et l'après-midi après l'école. Nous en sommes ravis et voyons déjà les premiers effets … l'objectif étant – si les effectifs sont présents – d'envisager de nouvelles activités le mercredi après-midi, puis hors période scolaire, un centre aéré …. En parallèle, tous les enfants Glaignois scolarisés jusqu'à 18 ans ont reçu un bon d'achat de 25 € à valoir chez Cultura.



Les travaux ont par ailleurs repris : réaménagement de l'espace jeux dans le parc Beaumarais, dépose de la tribune dans l'église et constitution de dossiers pour poursuivre l'enfouissement de tous les réseaux dans notre commune.

Nous persévérons dans la protection de notre rivière – un article y fait référence dans ce numéro - et dans la sécurisation de nos espaces boisés et remercions les différents propriétaires de parcelles boisées jouxtant les voies communales de veiller également à cette sécurisation. Les derniers aléas climatiques ont pu engendrer des chutes d'arbres emportant des fils ou coupant des routes. Il nous faut anticiper en envisageant tous les élagages nécessaires.

Je profite de cet édito pour rappeler que si la Mairie veille au bon ordre et au bien vivre dans la commune, elle ne peut empêcher les démarchages à domicile mais n'en recommande aucun. Soyons vigilants…. En répondant que nous sommes locataires…. nous les intéressons bien moins……

Enfin, l'équipe municipale vous donne rendez-vous :

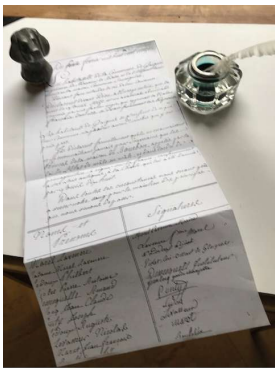
- le **11 novembre à 11 h 30** autour du Monument aux morts ; c'est Glaignes qui accueille cette année Rocquemont et Séry Magneval,
- le **11 décembre** dans l'Espace Beaumarais pour la traditionnelle remise des colis de Noël aux seniors (> 65 ans)

Avant le Noël des enfants puis les Vœux courant janvier pour lesquels d'autres informations vous parviendront.

*Marie-Paule Tardiveau*

Conception et impression : Les Echos de Glaignes • Association loi 1901

# L'HISTOIRE DES CROIX.....



*Et si nous allions faire un petit tour en dehors de Glaignes…*

Les croix délimitent, en le rendant sacré, l'espace de la paroisse. Par exemple, à Baron, le plan d'intendance de 1786 indique l'emplacement de cinq croix, au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, et une au centre. Le foyer paroissial est donc enclos par ces quatre croix distribuées aux quatre points cardinaux. La croix du centre dite "de l'Hôtel-Dieu" est placée devant une vieille demeure baronaise connue comme hospice dès 1737.

Les calvaires ne sont pas situés au hasard sur les routes et sentes qui partent du village. Ils ont d'autres fonctions que celle de borner la paroisse.

Quitter le village, quitter l'espace clos et connu, suppose qu'à un moment du voyage, on se trouve à une croisée des chemins.

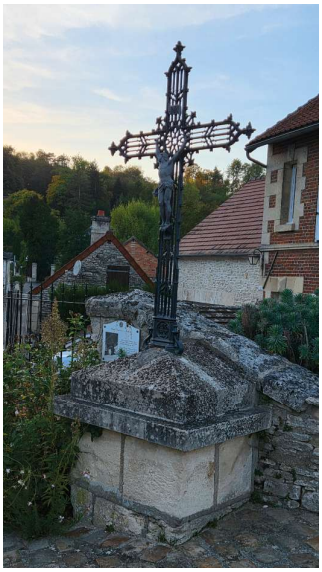
## À quoi servaient ces croix de carrefour ?

Depuis les temps les plus anciens, le carrefour est le lieu privilégié de la rencontre avec le destin : à la croisée des chemins, le bien et le mal sont également possibles.

La mythologie grecque raconte que c'est à un carrefour qu'Œdipe tua son père. Pour les Grecs, la déesse Hécate au triple visage était la divinité inquiétante des carrefours et croisements. Les Romains rendaient un culte attentif aux Dieux présents à tous les croisements afin de rencontrer un destin néfaste. D'autre part, les carrefours ont la réputation de lieux mal famés, réputés centres de magie noire. Le mot latin "trivium" (qui désigne les trois voies qui s'offrent lorsqu'on arrive à un carrefour) n'a-t-il pas donné le mot "trivial" c'est-à-dire ce qui est grossier ou vulgaire et donc dangereux …

Sur ce fond païen très ancien, l'Église a multiplié les croix aux croisements lorsqu'elle a voulu se substituer aux anciens cultes tout en conjurant le mauvais sort. Les trois branches de la croix sur laquelle est mort le Rédempteur garantissent en effet la tranquillité du passage sur l'une des trois voies qui s'offrent au voyageur. Les croix de ce type sont nombreuses dans le Valois. Certaines marquent un lieu consacré (par exemple pour se souvenir qu'en ce lieu s'élevait jadis une chapelle).

## Et les croix de monts :



Rappelons que les monts sont, comme les carrefours, réputés néfastes. Le mot "calvaire" qui vient du bas-latin "calvaria", crâne, évoque le "mont du crâne" (en hébreu "Golgotha") où fut crucifié Jésus. Les croix situées sur des buttes évoquent donc la mort du Christ. Les monts sont aussi les lieux privilégiés des réunions sabbatiques (toujours le vieux fond légendaire…).

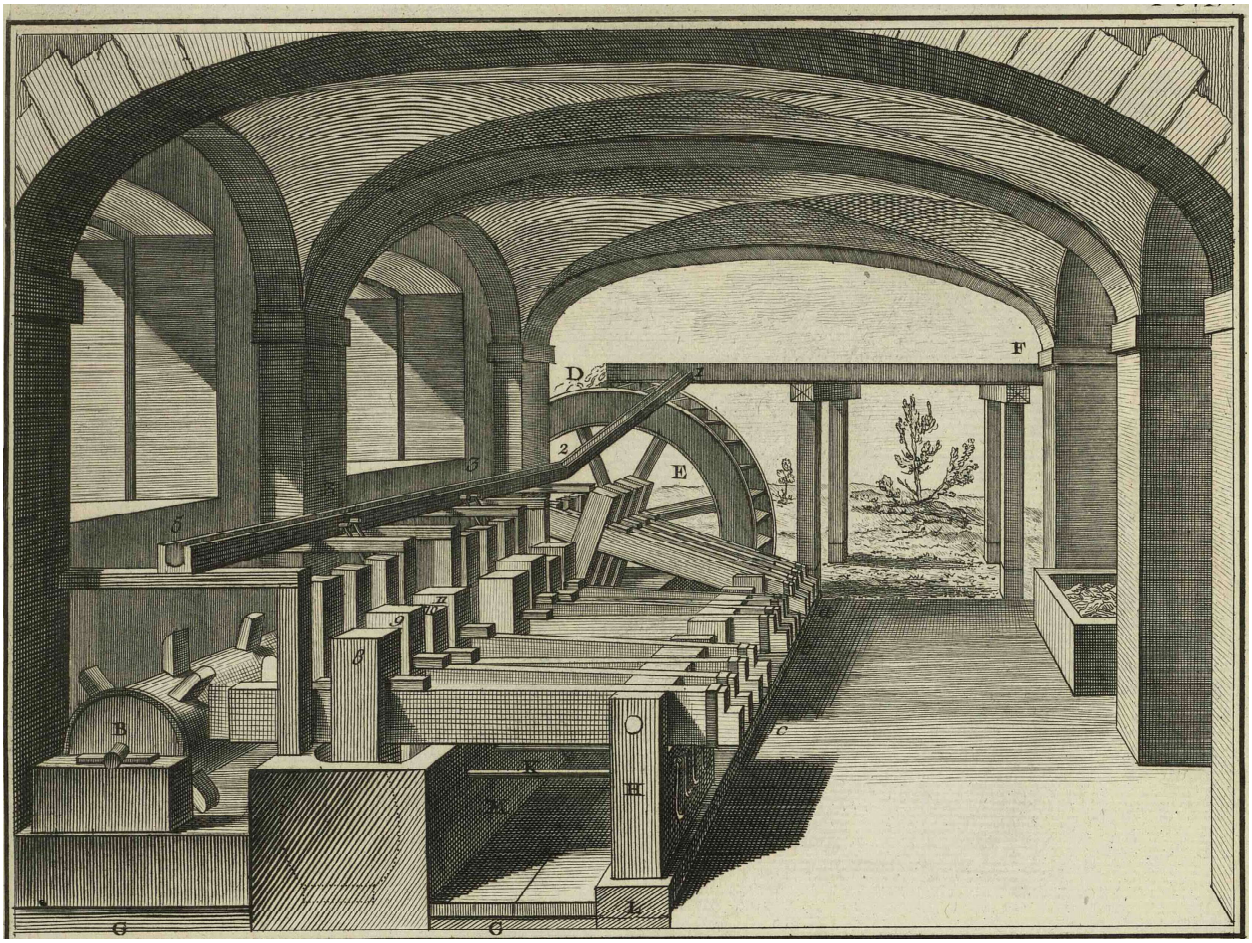
Des croix protectrices facilitent donc au voyageur le passage de ces éminences.

## Le calvaire de Glaignes

Notre calvaire glaignois a, quant à lui, été obligé de déménager, et a traversé la rue Beaumarais.

Profitons de l'histoire des croix pour les découvrir : L'hiver est la saison des croix. Les feuilles tombées, elles se dressent, toutes droites parmi les lignes courbes des branches. L'été, les arbres, plantés en même temps que les croix et devenus immenses, les dissimulent, les étouffent dans leur verdure. L'hiver, les arbres paraissent morts et les croix triomphent, détachant leurs contours nets sur le ciel. L'été suivant les enfouit de nouveau. Un jour les arbres meurent, sont abattus. Les croix, elles, sont éternelles.

# LA FABRICATION DU PAPIER À GLAIGNES.....




*Moulin à maillets. Encyclopédie de Diderot et de D'Alembert.*
*Source Bibliothèque numérique de l'Institut de France*

Aux XVIIIe et XIXe siècles, Glaignes était connu pour sa production de papier, comme l'a rappelé notre mousquetaire dans un numéro des Échos de mars 2022. Deux moulins étaient en activité, situés respectivement aux lieux-dits "Le Moulin neuf" (aujourd'hui "La Papeterie") et "Le Moulin rouge", limitrophe de la commune d'Orrouy. Outre l'article déjà cité, l'histoire de ces moulins est traitée dans le livre publié par Aquilon sur notre village, auquel nous renvoyons le lecteur intéressé par de plus amples détails[1]. Attardons-nous ici plus spécialement sur les procédés de fabrication du papier et leur évolution au cours de ces deux siècles.

## L'importance de l'eau

Dès le Moyen-Âge, le papier est produit par des moulins hydrauliques. L'eau a une double fonction : elle agit comme force motrice des machines d'une part, et intervient pour la fabrication de la pâte d'autre part. La qualité de l'eau détermine le lieu d'implantation du moulin. Elle doit être pure, sans déchets ni sels minéraux dissous qui pourraient donner une coloration au papier. Jusqu'à l'introduction de la machine à vapeur dont nous parlerons plus loin, la fabrication du papier, connue en Europe depuis le XIIIe siècle, n'a pratiquement pas varié. Cette méthode traditionnelle est dite "à la cuve et au maillet".

## La fabrication du papier à partir de chiffons

La matière première était constituée uniquement de chiffons, de chanvre et de lin. Après lavage et délissage (suppression des plis et des coutures), ils étaient immergés dans des cuves remplies d'eau où on les laissait pourrir pendant plusieurs semaines. Ils se délitaient jusqu'à pouvoir être facilement

# LA FABRICATION DU PAPIER À GLAIGNES.....

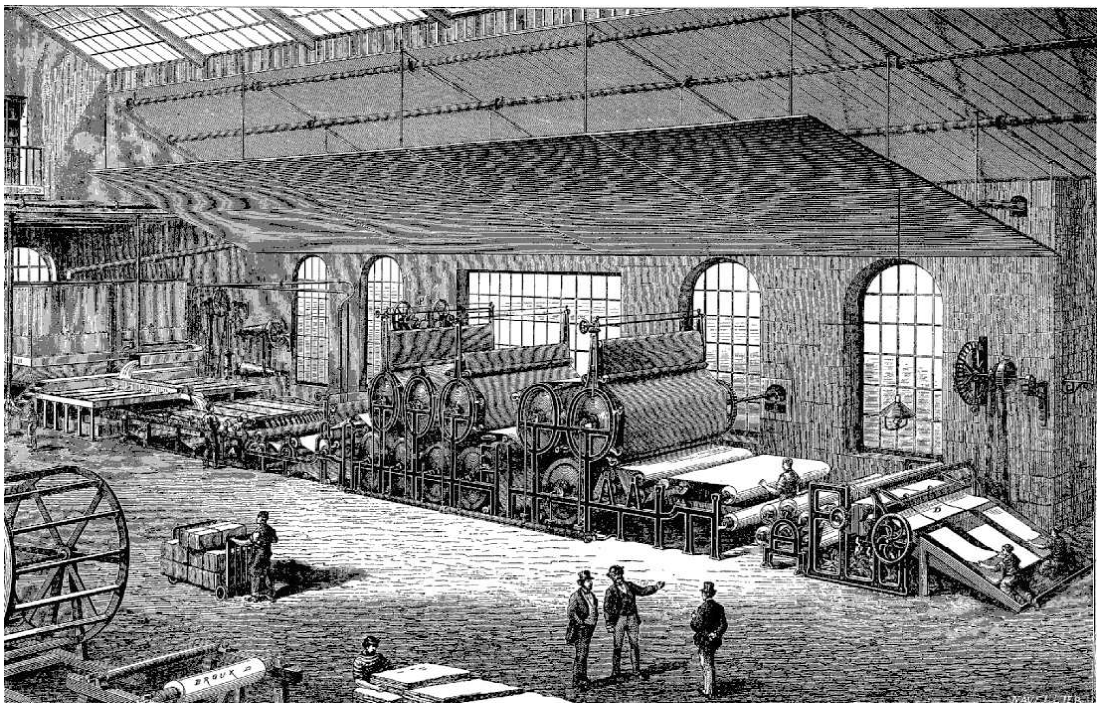
effilochés. Cette opération s'effectuait dans un moulin à maillets, mû par une roue hydraulique, dont l'arbre pourvu de cames soulevait et laissait retomber les maillets (fig. ci-dessus). Une fois la pâte obtenue, elle pouvait être conservée pendant plusieurs semaines, jusqu'à la fabrication du papier proprement dit.

La pâte était alors versée dans des cuves, plus ou moins délayée selon le grammage de papier à produire. Des formes (ou moules) étaient ensuite plongées dans ces cuves. Ces moules étaient constitués d'un châssis en bois, tendu d'un treillage métallique en laiton, dans les mailles duquel étaient dessinées les marques de fabrique et le signe distinctif du format de la feuille, formant le filigrane. Après égouttage, la feuille était placée sur un feutre. Une pile de feuilles séparées par des feutres était alors mise sous une presse pour en retirer l'excédent d'eau. Les feuilles étaient finalement séchées sur des cordes avant d'être plongées dans une colle composée principalement de gélatine et d'alun pour éviter que le papier ne boive l'encre.

Ces procédés de fabrication traditionnels ont été utilisés à Glaignes jusqu'en 1836-1837, date à laquelle les propriétaires, M. Morel Lavenère et son épouse, vendirent leurs deux fabriques à la société Longuet, Ducessois et Compagnie[2].

## La modernisation de l'usine

Louis Graves indique que cette société a modernisé l'usine en substituant "l'emploi du cylindre et des mécaniques" au procédé à la cuve et au maillet[3]. En clair, il s'agissait de la mise en œuvre d'une machine à fabriquer le papier en continu.



*Machine pour la fabrication de papier en continu.*

*Louis Figuier, Les Merveilles de l'industrie, 1872-1877. Gallica/ Bibliothèque nationale de France.*

On peut supposer qu'il s'agit d'une machine comme celle conçue et brevetée en 1799 par Nicolas Louis Robert, inventeur employé de la papeterie Didot. Cet appareil peut produire des bandes jusqu'à 15 mètres de longueur. (fig. ci-contre).

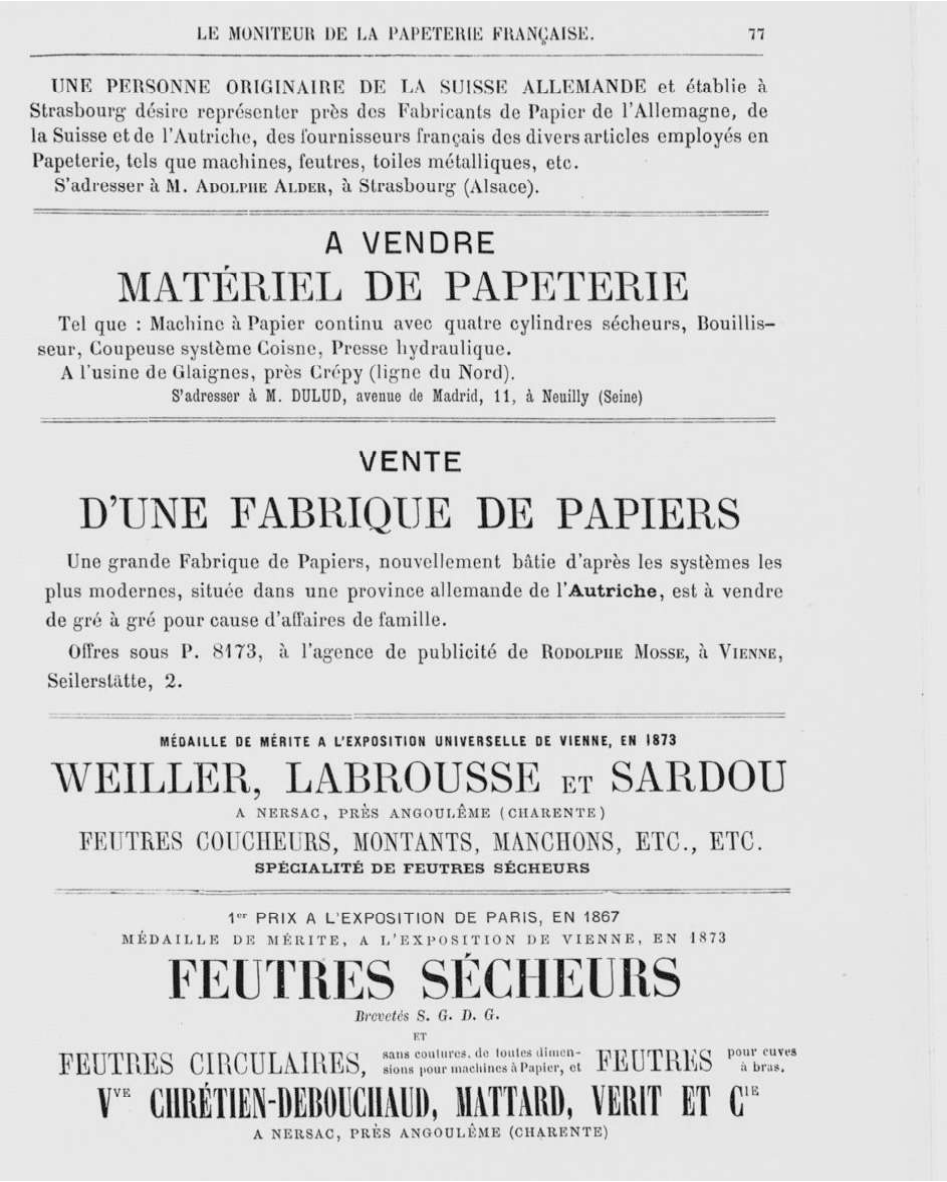
Le nombre de ces machines en France est multiplié par quatre entre 1834 et 1840, le site de Glaignes s'inscrit donc dans ce mouvement.

Dans son principe, la machine recrée l'enchaînement de tâches précédemment réalisées à la main. La pâte à papier arrive dans une cuve appelée "caisse de tête", puis s'écoule sur une toile métallique reproduisant celle des formes. La feuille ainsi obtenue passe sur une table d'égouttage avant d'être pressée entre deux gros rouleaux qui expulsent l'eau restante, puis entre des cylindres chauffés qui terminent le séchage. Louis Graves précise que les deux fabriques ont été réunies pour contribuer alors chacune pour leur part à une partie du procédé. La trituration des matières premières a lieu au Moulin rouge, la pâte étant transportée ensuite à Glaignes pour la production.

# LA FABRICATION DU PAPIER À GLAIGNES.....

Cette mécanisation a entraîné une diminution de l'effectif du personnel, que Louis Graves estime en 1843 à 23 hommes, 30 femmes et 8 enfants, pour une production annuelle évaluée à 40 tonnes. Néanmoins, il se montre optimiste sur l'avenir de cette fabrique qu'il juge "intéressante" et dont il indique qu'elle devrait recevoir sous peu une "machine à feu", comprendre une machine à vapeur pour actionner la machine à papier.

En fait, la société tombera en faillite en 1848, avant d'être rachetée par un entrepreneur, Jacques Dulud[4]. La production se poursuivit encore un quart de siècle.



LE MONITEUR DE LA PAPETERIE FRANÇAISE. 77

UNE PERSONNE ORIGINAIRE DE LA SUISSE ALLEMANDE et établie à Strasbourg désire représenter près des Fabricants de Papier de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Autriche, des fournisseurs français des divers articles employés en Papeterie, tels que machines, feutres, toiles métalliques, etc.
S'adresser à M. ADOLPHE ALDER, à Strasbourg (Alsace).

A VENDRE
MATÉRIEL DE PAPETERIE
Tel que : Machine à Papier continu avec quatre cylindres sécheurs, Bouilliseur, Coupeuse système Coisne, Presse hydraulique.
A l'usine de Glaignes, près Crépy (ligne du Nord).
S'adresser à M. DULUD, avenue de Madrid, 11, à Neuilly (Seine)

VENTE
D'UNE FABRIQUE DE PAPIERS
Une grande Fabrique de Papiers, nouvellement bâtie d'après les systèmes les plus modernes, située dans une province allemande de l'**Autriche**, est à vendre de gré à gré pour cause d'affaires de famille.
Offres sous P. 8173, à l'agence de publicité de RODOLPHE MOSSE, à VIENNE, Seilerstätte, 2.

MÉDAILLE DE MÉRITE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE, EN 1873
WEILLER, LABROUSSE ET SARDOU
A NERSAC, PRÈS ANGOULÊME (CHARENTE)
FEUTRES COUCHEURS, MONTANTS, MANCHONS, ETC., ETC.
SPÉCIALITÉ DE FEUTRES SÉCHEURS

1er PRIX A L'EXPOSITION DE PARIS, EN 1867
MÉDAILLE DE MÉRITE, A L'EXPOSITION DE VIENNE, EN 1873
FEUTRES SÉCHEURS
*Brevetés S. G. D. G.*
ET
FEUTRES CIRCULAIRES, sans coutures, de toutes dimensions pour machines à Papier, et FEUTRES pour cuves à bras.
Vve CHRÉTIEN-DEBOUCHAUD, MATTARD, VERIT ET Cie
A NERSAC, PRÈS ANGOULÊME (CHARENTE)

*Annonce dans le Moniteur de la papeterie française, 1er septembre 1874.*
*Source Gallica/ Bibliothèque nationale de France.*

## Le bois supplante le chiffon

Cependant, à cette période, la fabrication du papier connaît une évolution majeure. Le bois s'impose comme matière première pour remplacer le chiffon dont les stocks ne suffisent plus à répondre à une demande croissante. Les procédés d'élaboration de la pâte à partir du bois diffèrent de ceux utilisant le chiffon. Il est probable que les installations de la fabrique de Glaignes n'étaient plus adaptées.

## La fin de la papeterie

En 1874, Jacques Dulud procède à la vente du matériel (voir l'affiche d'annonce ci-contre). L'activité papetière à Glaignes cessera alors définitivement.

Ce passé papetier, réputé pour la qualité de sa production, demeure vivant dans la mémoire collective, mais s'estompe peu à peu dans le paysage. Le Moulin rouge a quasiment disparu, le Moulin neuf reste présent par le toponyme que chacun connaît : "La Papeterie".

1. Nicolas Bilot (dir.), Morgan Hinard, Marie Raimond, Glaignes. Du morcellement féodal à l'unité villageoise, collection Histoire, Archéologie & Territoires, Aquilon, 2025, p. 107-111. (Aquilon, 2025, p. 107-111)
2. Aquilon 2025, p. 110.
3. Louis Graves, Précis statistique du canton de Crépy-en-Valois, 1843, p. 245.
4. Aquilon 2025, p. 110.

# GLAIGNES ANIMATIONS.....

Nous voilà arrivés à l'automne de la saison des festivités pour Glaignes Animation, saison qui est presque bouclée. J'en profite pour revenir sur les manifestations qui ont eu lieu depuis le dernier numéro des Échos de Glaignes.

Les 4 et 5 juillet a eu lieu "Glaignes en Fête", avec en tête d'affiche **All For The Funk**, qui a mis une très belle ambiance, suivie d'une soirée dansante. Voyez les photos ci-contre. Le public ne fut pas totalement au rendez-vous, mais nous avions fort à faire avec la Coupe du Monde de football. Cela ne nous a pas empêchés de passer une très agréable soirée avec les personnes présentes.




Cette année, Glaignes Animations fête ses **30 ans d'existence.** À cette occasion, les membres du comité et les bénévoles ayant contribué à ce que nous sommes aujourd'hui se sont retrouvés autour d'un repas, et surtout pour visionner et se remémorer les bons souvenirs passés, avec une pensée particulière pour ceux qui nous ont malheureusement quittés.

**Karaoké**
**Moules-frites**
**Samedi 7 novembre**

Parlons maintenant du futur proche et de l'incontournable Karaoké moules-frites. La date à retenir est le 7 novembre. N'oubliez pas de réserver lorsque vous verrez passer dans votre boîte aux lettres le petit coupon.

À très bientôt pour de nouvelles manifestations.

*Alain Rayssier, président*

# GLAIGNES EN FÊTE.....







Les ingénieurs des frites





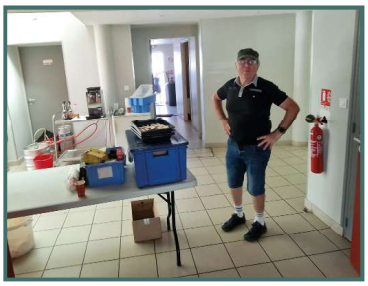
Les ingénieurs du son



Les ingénieurs des frites



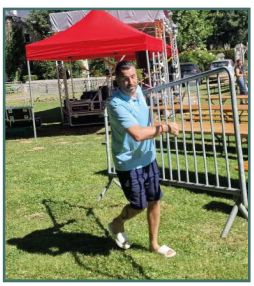
Les ingénieures des crêpes


















# L'ÉCOLE DE TRAIL GLAIGNES ET COMPAGNIE.....

En ce qui concerne le début d'année, c'est avec plaisir que nous avons accueilli de nombreux adhérents venus agrandir la famille école de trail. Nous avons dépassé les 90 traileurs et traileuses ! Toujours motivés sur nos 3 créneaux de Glaignes, Compiègne et Béthisy-Saint-Pierre. Victimes de notre succès et pour garder une ambiance conviviale, nous avons décidé de stopper les inscriptions.

Pour nous prêter main forte nous avons la chance d'avoir pour cette année Lilian qui vient faire un stage au club pour sa formation BPJEPS.

De nombreux projets sportifs sont prévus cette année dont le trail de Verberie où nous avons gagné le trophée du club le plus représenté l'année dernière !

Au plaisir de vous croiser sur nos beaux sentiers .

*Antoine Périer, Président et Coach de l'école de trail Glaignes et Compagnie*







## 4 fous à l'école de trail GLAIGNES et Compagnie !

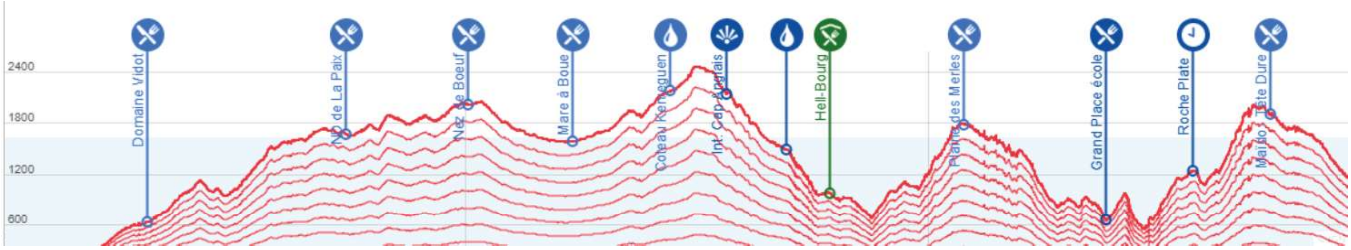
Christian, Florian, Sophie et Antoine ont embarqué le 10 octobre pour l'Île "intense" de la Réunion ! Objectif : traverser l'île sur 160 km et 8 460 m de dénivelé en se relayant sur 4 portions plus techniques les unes que les autres !

La suite au prochain numéro…

## Qu'est-ce que la diagonale du fou ?

La Diagonale des Fous est une course de trail extrême qui se déroule à La Réunion, Le parcours traverse le cœur de l'île, de Saint-Pierre à Saint-Denis, à travers des paysages époustouflants, des forêts luxuriantes aux crêtes rocheuses escarpées. Avec une distance d'environ 180 kilomètres, la course n'est pas seulement un défi contre la distance, mais aussi contre les conditions météorologiques changeantes, les terrains difficiles et l'altitude variable. Les coureurs doivent naviguer à travers des sentiers étroits, franchir des ravins, traverser des rivières, et gravir des sommets, tout en restant vigilants face aux variations climatiques



# L'ASSOCIATION SPORTIVE DE GLAIGNES.....

Une belle rentrée sportive à Glaignes !

La gymnastique adulte est encadrée par Pauline, tandis que Guillaume anime les séances de baby-gym et d'éveil gymnique.

L'association sportive de Glaignes rassemble cette saison 93 adhérents :

- 45 adultes
- 48 enfants,



Parmi tous ces participants, on compte16 Glaignois dont15 adultes et un enfant.

Au-delà de Glaignes, notre association accueille des participants de nombreuses communes alentour : Bargny, Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Bonneuil-en-Valois, Crépy-en-Valois, Duvy, Feigneux, Fresnoy-la-Rivière, Gilocourt, La Croix-Saint-Ouen, Lévignen, Mont-l'Évêque, Morienval, Ormoy-Villers, Orrouy, Péroy-les-Gombries, Rouville, Séry-Magneval, Trumilly et Vaumoise.

Une belle participation qui fait de notre association un lieu de rencontre et de convivialité autour du sport, pour petits et grands !

Merci à Pauline et à Guillaume aidés d'Aliya et d'Alain ainsi qu'à tous les adhérents et aux familles pour leur confiance.

Belle saison sportive à toutes et à tous !

*Le Bureau*

# LA BALADE DU SAC DE GLAIGNES CONTINUE.....

Aujourd'hui, Jean Louis Antonik nous envoie des photos du sac de Glaignes dans les Pyrénées début septembre. Plus de 2000 mètres d'ascension ! Sacré sac !

Et Domenico Ianni était à Chambord








# LE GRAND RETOUR DE LA TROUPE DES TRÉTEAUX !.....

## Édition spéciale : Le grand retour de la troupe des Tréteaux !

Chers lecteurs, chères lectrices,

La saison promet d'être riche en émotions, en surprises et en rebondissements !

Et tandis que tout Glaignes s'apprête à reprendre ses habitudes, une nouvelle des plus réjouissante vient agiter les conversations : notre chère troupe de théâtre se prépare à faire son grand retour ! Car que serait une saison sans quelques intrigues bien ficelées, des personnages pleins d'humour et une bonne dose de talent ?



Fort heureusement nos artistes ont plus d'un tour dans leur sac et comptent bien vous offrir une fois encore des instants inoubliables !

Les premières répétitions nous promettent déjà leur lot d'anecdotes, de fou rire et de moments mémorables !

Mais chut !!! Votre dévouée chroniqueuse ne saurait dévoiler tous les secrets avant l'heure … Après tout un peu de mystère n'a jamais nui à une bonne histoire !

Toute la troupe a hâte de vous retrouver mais d'ici là, gardez l'œil ouvert et l'oreille attentive….

Votre dévouée chroniqueuse ne manquera pas de vous tenir informés des prochaines nouvelles des Tréteaux !

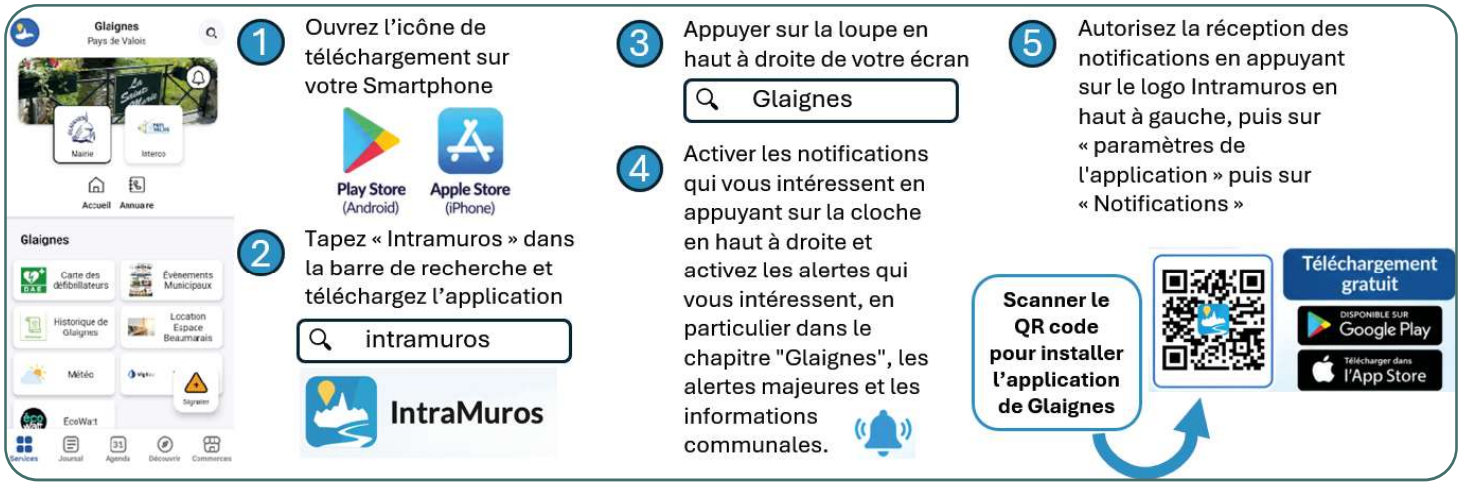
Votre très dévouée

*Les Tréteaux de Glaignes*

# L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE DANS VOTRE TÉLÉPHONE

La commune dispose d'une application qui vous permet de recevoir des alertes en cas de problèmes particuliers : une route barrée, une coupure d'eau, un problème particulier. Par exemple, dernièrement, la conduite d'eau potable a explosé rue du May, entraînant une coupure d'eau générale dans le village (et les villages voisins). Vous pouvez même utiliser cette application pour envoyer des alertes ou des commentaires à la mairie. Comme la CCPV y est aussi connectée, vous disposez également des informations culturelles sur l'ensemble du Valois.

Nous vous invitons à télécharger cette application : elle s'appelle Intramuros. Voici le mode d'emploi pour l'installer dans votre téléphone :



# NOTRE MICRO CRÈCHE A ÉTÉ INAUGURÉE.....




Ce 2 septembre 2026 a eu lieu l'inauguration de la micro-crèche de Glaignes. Etaient présents et ont coupé le ruban, pour la région Hauts-de-France, son vice-président Daniel Leca, pour le Département, la conseillère départementale, Sandrine Connell et le conseiller départemental, Jérôme Basher, pour la Communauté de Communes du Pays de Valois, son Président, Didier Doucet, pour la Caisse d'Allocations Familiales, le Président du Conseil d'Administration, Pascal Delayen, notre Sénateur, Olivier Pacaud et le Maire de Glaignes, Marie-Paule Tardiveau.

Les habitants de Glaignes étaient nombreux pour assister à cette cérémonie. Plusieurs discours ont été prononcés, puis un vin d'honneur a été offert aux participants.

La crèche avait ouvert ses portes aux premiers enfants le 17 août. Le jour de l'inauguration, pour des raisons sanitaires (car la crèche était ouverte jusqu'au départ du dernier enfant à 18 h 45 et ouvrait de nouveau ses portes le lendemain à 7 h), il ne fut pas possible de visiter l'intérieur du bâtiment. Toutefois, une vidéo était diffusée dans l'ancienne classe d'école et présentait en détail toute l'installation intérieure.



Rappelons que la crèche de Glaignes est gérée par la structure privée, Calins Doudou qui emploie quatre animatrices, toutes diplômée comme exigé.

Le succès est au rendez-vous puisque la crèche accueille le maximum d'enfants simultanément et que de nombreuses inscriptions sont déjà enregistrées pour 2027.

# LA RENTRÉE EN SEPTEMBRE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE.....

L'école primaire est assurée via le regroupement de quatre villages qui ont constitué un syndicat scolaire : Béthancourt-en-Valois, Gilocourt, Glaignes et Orrouy. Comme partout en France, les effectifs scolaires se réduisent. Cette année, le nombre d'élèves scolarisés dans le regroupement est de 100.

Concrètement les enfants sont accueillis dans 5 salles de classe : 3 à Orrouy et 2 à Gilocourt.

Voici les effectifs par classe et par village :

| | Béthancourt | Gilocourt | Glaignes | Orrouy | Autre | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Maternelle - Petite section / moyenne section | 4 | 7 | 2 | 1 | 2 | **16** |
| Maternelle - Grande section / CE1 | 2 | 7 | 6 | 5 | | **20** |
| CP / CE1 | 4 | 5 | 4 | 8 | | **21** |
| CE2 / CM1 | 3 | 10 | 3 | 5 | 1 | **22** |
| CM1 / CM2 | 2 | 8 | 3 | 8 | | **21** |
| | **15** | **37** | **18** | **27** | **3** | **100** |

### Du nouveau dans le périscolaire

Le "périscolaire" c'est l'accueil des enfants en dehors des heures de classe : tôt le matin, tard le soir et à la mi-journée.

Pour le repas de midi, un service de restauration scolaire est organisé sur le site de l'Accueil de Loisirs, sur le Domaine du Pressoir, à Orrouy dans le bâtiment situé à droite en montant, avant les virages et la mairie. Le nombre des inscrits à la cantine est variable et tourne autour de 65 repas par jour (une quinzaine le mercredi). Le coût de la cantine est de 6 euros par repas. Les repas sont assurés par un prestataire (société API) qui les livre chaque jour. Les enfants sont encadrés par des animatrices (et un animateur) salariés du syndicat scolaire.

Depuis septembre, Sabrina Antunes Morgado dirige le périscolaire. Dotée d'une forte expérience en matière d'animation d'enfants, expérience développée en particulier à Béthisy-Saint-Pierre, elle propose de redynamiser ces temps de périscolaire pour en faire des périodes actives, dynamiques et de découverte. Bienvenue à elle.

# NE BRÛLEZ PAS VOS VÉGÉTAUX !.....

Avec l'automne, on est tenté de brûler les déchets végétaux dans son jardin. Or le brûlage des déchets verts est interdit. C'est une source de désagrément pour les voisins, une source de pollution et ce sont des risques pour l'environnement.

Cette interdiction vaut partout en France. Dans l'Oise, elle est inscrite à l'article 84 du Règlement Sanitaire, document adopté dans les années 80. Elle figure également dans le code de l'environnement, à l'article L-541-21-1, modifié par la loi 2020-105 du 10 février 2020.

Pour éliminer les déchets végétaux, il y a :

- Le bac poubelle végétaux du mardi soir
- L'une des déchetteries du voisinage (Crépy, Morienval)
- Le compostage, si votre terrain le permet



# LES RESTRICTIONS DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE .....

Par les temps qui courent, la ressource en eau potable devient parfois tendue. Disons tout de suite que notre syndicat d'eau potable (Auger-Saint-Vincent) n'a pas rencontré à ce jour de gros problèmes d'approvisionnement en eau (il y a néanmoins un certain problème de qualité de l'eau). Toutefois la préfecture produit régulièrement des arrêtés encadrant l'utilisation de l'eau. Par exemple, au 31 juillet dernier un tel arrêté déclarait la totalité de l'Oise en niveau de "vigilance" excepté deux secteurs déclarés en zones d'"alerte".

Il y a 5 niveaux d'alerte :

AUCUNE RESTRICTION AFFICHÉE | VIGILANCE | ALERTE | ALERTE RENFORCÉE | CRISE

Pour connaître les restrictions de l'usage de l'eau, nous vous invitons à consulter le site

**vigieau.gouv.fr.**

Sur sa page d'accueil, vous tapez votre adresse et les restrictions en cours apparaîtront à l'écran.

Pour ceux qui disposent de l'application Intramuros, vous accédez alors directement à VigiEau par un bouton sur la page d'accueil de l'application (voir ci-contre).




## LES RESTRICTIONS À GLAIGNES

Pour Glaignes, mi octobre et depuis le 15 septembre dernier, l'eau potable est en **alerte** :

*"Réduction de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques. Restrictions d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, de lavage des véhicules et d'irrigation de cultures."*

Le site donne ensuite des détails pour chaque type d'usage de l'eau :

- Pas d'arrosage de jardins entre 11h et 18h
- Remplissage de piscines interdit
- Interdiction de laver sa voiture à domicile ou ne nettoyer les façades, les toiture
- Fontaines publiques interdites

# LE DÉMARCHAGE PAR TÉLÉPHONE EST INTERDIT.....

À compter du 11 août 2026, les règles relatives au démarchage téléphonique évoluent en application de la loi du 30 juin 2025. Un professionnel ne peut plus vous contacter à des fins commerciales sans avoir recueilli au préalable votre consentement explicite, libre, spécifique, éclairé et révocable. En pratique, cela signifie que vous ne pourrez être démarché par téléphone qu'à la condition de l'avoir expressément accepté au préalable. De ce fait, l'inscription de votre numéro de téléphone sur le site Bloctel est inutile. Ce site sera d'ailleurs fermé.

Vous aurez toutefois constaté que les appels téléphoniques se poursuivent cependant. Ils ne sont pas autorisés. Les manquements à ces règles peuvent être signalés sur la plateforme SignalConso :

*https://signal.conso.gouv.fr/fr/demarchage-abusif/faire-un-signalement*

# ILS SONT REVENUS !.....

Après de nombreuses années passées au château de Glaignes, les Petits Chanteurs à la Croix de Bois nous ont quittés en août 2006. Leur cadeau d'adieu fut un merveilleux concert dont beaucoup de Glaignois se souviennent encore. 20 ans après, ils sont revenus ! Les jeunes, les moins jeunes et les anciens retrouvaient leur lieu de vie, et ce à l'initiative de Sylvain Pouzat, lui-même ancien Petit Chanteur.



Sylvain a gentiment accepté de nous donner une interview, en exclusivité pour les Echos de Glaignes que nous avons le plaisir de vous livrer.

**LEdG : Quelle a été la période pendant laquelle vous avez vécu au château ?**

SP : J'ai été petit chanteur de septembre 1988 à juillet 1992, du CM2 à la 4ème

**LEdG : Comment vous est venue l'idée de réunir tous ces garçons issus d'un même creuset ?**

SP : L'idée était souvent lancée sur Facebook par les uns ou par les autres, sur les groupes d'anciens mais sans que jamais personne n'ait de vrai contact / ouverture auprès des propriétaires et peut-être sans la persévérance dont j'ai fait preuve auprès de Marco et Jonathan.

Revenu dans la région de Compiègne pour raisons professionnelles (je ne suis absolument pas originaire d'ici), je me suis attelé à la tâche car il fallait forcément jouer à domicile pour mener à bien ce projet. J'ignorais alors que pas mal d'anciens étaient dans les environs. Je savais l'attente et l'espoir de chacun à revenir un jour au château. Mais peu y croyaient et personne ne se lançait… Il en fallait peut-être un, un peu plus fou et plus téméraire que les autres !

**LEdG : Combien de temps vous a-t-il fallu pour organiser cette merveilleuse journée ?**

SP : la première pierre du projet a été posée pendant le Covid. Je revenais de Crépy et je me suis dit "tiens, je vais essayer de faire visiter le château à mon fils". J'y suis donc passé totalement à l'improviste. Le gardien a demandé l'autorisation aux tout nouveaux propriétaires qui ont dit oui. À l'issue de la visite, j'ai pris un moment pour aller discuter avec eux (en anglais) pour évoquer l'idée d'un rassemblement. Ils connaissaient l'histoire du château et donc son passé manécantorial. Bien évidemment c'était trop tôt pour envisager quoi que ce soit. Les travaux de rénovation venaient à peine de démarrer mais je ne les ai pas sentis réfractaires.

Je les ai de nouveau contactés en 2023 par Instagram. Ils m'ont dit d'attendre encore 3 ans que les intérieurs soient bien avancés dans leur rénovation. Nous voici en septembre 2025 et je reviens à la charge. Cette fois-ci, Marco & Jonathan m'ont ouvert la porte pour une visio pour balayer les

# ILS SONT REVENUS !.....

premiers sujets logistiques et donner leur accord de principe.

C'est en décembre de la même année, après réception des devis et après avoir levé toutes leurs inquiétudes, que l'accord officiel a été acté. La billetterie a ouvert en janvier 2026 et les préparatifs ont couru jusqu'à ce dernier samedi du mois d'août 2026 avec le succès que vous connaissez. C'est donc près d'un an qu'il a fallu pour mener à bien ces grandes et belles retrouvailles.

**LEdG : Combien de Petits Chanteurs avez-vous réunis, et ont-ils tous répondu "présent" avec enthousiasme ? Le concert donné par les « anciens » en a ému plus d'un(e) aux larmes. Ce fut un enchantement.**

SP : Nous étions entre 100 et 150 anciens petits chanteurs, 33 actuels, et 10-15 anciens membres du staff, du personnel de service jusqu'au chef de chœur, en passant par Angelo, le cuisinier de la Mané pendant les 34 ans à Glaignes, et Gérard Sedru, ancien PCCB dans les années 50 et 60 puis imprésario jusqu'au début des années 2000. Beaucoup sont venus en famille (parents, conjoints, enfants). Au total plus de 410 personnes ont investi le domaine. Bien au-delà de la première jauge envisagée à 300.

L'enthousiasme et l'impatience étaient palpables dans les échanges de post sur Facebook et encore plus dans la dernière ligne droite où, jusqu'au jour J, des anciens essayaient encore d'obtenir une place. Le résultat a, je crois, été à la hauteur de leurs attentes. Les témoignages d'affection, de remerciement et de reconnaissance ont afflué dans la semaine suivant l'événement. La flamme a été rallumée et j'espère que chacun, à son niveau, saura l'entretenir. D'une manière ou d'une autre.

**LEdG : Les propriétaires du château ont-ils accepté facilement cette invasion de personnes dans leur domaine ?**



SP : Comme évoqué plus haut, je n'ai jamais senti de réticence de leur part. Marco & Jonathan ont été adorables, pleinement investis et plus que nécessaires à la réussite du projet.

Ils ont fait et font encore preuve d'un immense respect envers l'histoire du château et celle des Petits Chanteurs. Ils ont découvert en "Live" le chœur actuel, les anciens et toute l'émotion présente tout autour d'eux ce jour-là. Ils ont été surpris et touchés de toutes les marques de reconnaissance qu'ils ont reçues de la part des anciens qui tenaient tous à les remercier de nous avoir permis de revenir dans leur château qui fut un jour un peu le "nôtre". Je crois qu'ils font partie maintenant de l'histoire de la Mané et qu'ils sont conscients d'avoir œuvré pour quelque chose qu'ils ne pouvaient pas imaginer aussi fort émotionnellement.

**LEdG : Sylvain, racontez-nous, par le menu, le déroulé de cette journée du 29 août…**

L'ouverture des portes a eu lieu à 14h 00. Un mini concert du chœur actuel des Petits Chanteurs à la Croix de Bois a eu lieu à 15h dans le hall du château, bondé à en déborder par les portes-fenêtres.

Tout l'après-midi, des visites du château du sous-sol au dernier étage ont donné l'occasion aux anciens de revivre leurs souvenirs et faire découvrir à leurs proches un pan de leur enfance.

# ILS SONT REVENUS !.....





Des showcases d'anciens PCCB ont animé le hall et la cour du château (Jazz, Bossa-Nova, Orgue de Barbarie, Chant Lyrique) ; un ancien a exposé ses œuvres.

Un chœur éphémère des anciens s'est produit le temps de 4 chants + 2 rappels, après seulement 30 minutes de répétition. Tout est revenu, comme au premier jour et le résultat a subjugué l'assistance.

Trois Food-trucks et un glacier ont permis à chacun de se restaurer selon ses goûts.

Une illumination de la façade du château, en musique (des petits chanteurs évidemment) a clos cette journée riche en émotions avant que quelques-uns ne se risquent timidement sur la piste de danse de l'orangerie. Mais là ne semblait pas être l'attente des anciens. Se retrouver était vraiment le leitmotiv de ce samedi dont le Château de Glaignes se souviendra longtemps.

**LEdG : Combien de jeunes composent actuellement l'ensemble de la manécanterie ? Quel est leur parcours scolaire ?**

La manécanterie compte actuellement 55 Petits Chanteurs.

Les garçons sont scolarisés du CM1 à la terminale. Leur scolarité est aménagée afin de leur permettre de concilier enseignement général, formation musicale, vie à l'internat et tournées.

**LEdG : La sélection d'entrée s'effectue de quelle manière ?**

La sélection se fait principalement sur audition et entretien. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà reçu une formation musicale poussée. Nous recherchons avant tout des garçons motivés, capables de chanter juste et prêts à s'investir dans le projet éducatif et artistique de la Manécanterie. La formation musicale est ensuite assurée tout au long de leur parcours.

**LEdG : Combien de tournées effectuent-ils chaque année ?**

Nous effectuons plusieurs tournées chaque année, généralement autour de huit à dix, à raison de 80 concerts par an ; en France mais également régulièrement à l'étranger. Tous les 55 garçons ne partent pas nécessairement sur chaque tournée : les groupes sont constitués en fonction des projets et du niveau d'apprentissage.

## ILS SONT REVENUS !.....

**LEdG : Comment avez-vous préparé les chants que vous avez interprétés ?**



Les chants sont travaillés tout au long de l'année avec notre chef de chœur, au cours de répétitions régulières. Les garçons suivent également des enseignements de solfège, technique vocale et chant choral. Une part importante du répertoire est apprise par cœur avant les concerts.

**LEdG : Certains chants sont-ils repris systématiquement ?**

Certains chants emblématiques peuvent revenir régulièrement d'une année à l'autre, mais nous faisons également évoluer le programme afin de proposer de nouveaux répertoires.

**LEdG : Quelle est l'évolution entre chants religieux et profanes ?**

Historiquement, le répertoire des Petits Chanteurs était exclusivement religieux, notamment autour du chant grégorien et de la polyphonie sacrée. Il s'est progressivement ouvert à des œuvres profanes, à la chanson française et à des compositions plus contemporaines. Le chant sacré demeure toutefois au cœur de notre identité.

**LEdG : Ils ont participé le lendemain matin à la messe en l'église Saint-Pierre de Verberie. L'après-midi du même jour, ils se sont produits dans la même église et le public a été conquis. Comment ont-ils été logés ?**



Lors du week-end de Verberie, 33 Petits Chanteurs étaient présents. Ils ont été accueillis et hébergés dans des familles d'accueil de Verberie et des environs, généralement par groupes de deux ou davantage. Cette formule fait pleinement partie de la tradition des tournées et permet aussi de beaux moments de rencontre avec les habitants.

*(Interview réalisée par Gilberte Jacques*

*Photos Sylvain Pouzat)*

## DES NOUVELLES DE NOS SPORTIFS GLAIGNOIS.....

Premier gala de boxe de l'année pour Steve Pfender qui s'est déroulé samedi 17 octobre à Aulnay-sous-bois. Il a affronté un adversaire du Nord/Pas-de-Calais, plus expérimenté (21 combats contre 16 combats pour Steve). Combat acharné jusqu'à la limite ou Steve sort vainqueur sur décision du jury.

Voilà une victoire qui le mettra en confiance, à quelques semaines des championnats régionaux.





# UNE ARTISTE À GLAIGNES : ANNIE IANNI.....

Aujourd'hui nous vous présentons, une artiste de Glaignes, Annie Ianni, peintre à ses heures et artiste dans l'âme :

### Annie, tu peins depuis longtemps ?



J'ai toujours dessiné, depuis toute petite. Et même maintenant, le soir devant la télé, je fais des dessins sur des petits bouts de papier, comme ça, de tête, pour passer le temps. J'aime ça !

Puis je me suis mise à la peinture à l'huile il y a quelques années; c'est ma belle-sœur qui a commencé à prendre des cours, et quand j'ai vu ce qu'elle faisait, je me suis dit que je pourrais le faire aussi. Mais je n'ai jamais pris de cours. J'ai acheté des livres pour apprendre la technique.

Je travaille avec un modèle mais je suis très perfectionniste, trop même ! Je n'ai jamais fini ! Je passe des heures en haut dans ma pièce, souvent l'après-midi, et je ne vois pas le temps passer.

Dans ma famille, mon père était musicien, il jouait de la trompette et moi de la clarinette. On jouait à l'harmonie municipale mais après j'ai arrêté. Mais le dessin puis la peinture, ça m'a toujours plu.

### Où puises-tu ton inspiration ?

Ce qui m'inspire le plus c'est la couleur, je n'aime pas ce qui est fade.

J'ai fait différents sujets, des portraits de la famille, du chat ! Maintenant c'est plus des paysages et des animaux. Tout ce qui me plaît je vais essayer de le reproduire. Après c'est Domenico qui encadre.

Là j'ai commencé une nouvelle toile, je voudrais faire des cerisiers en fleurs. J'ai commencé le ciel pour qu'on le voit à travers le feuillage.







*Chardonneret (2026)*

# UNE ARTISTE À GLAIGNES : ANNIE IANNI.....



*Tarascon sur Ariège et son vieux pont*



*Coucher de soleil (2021)*



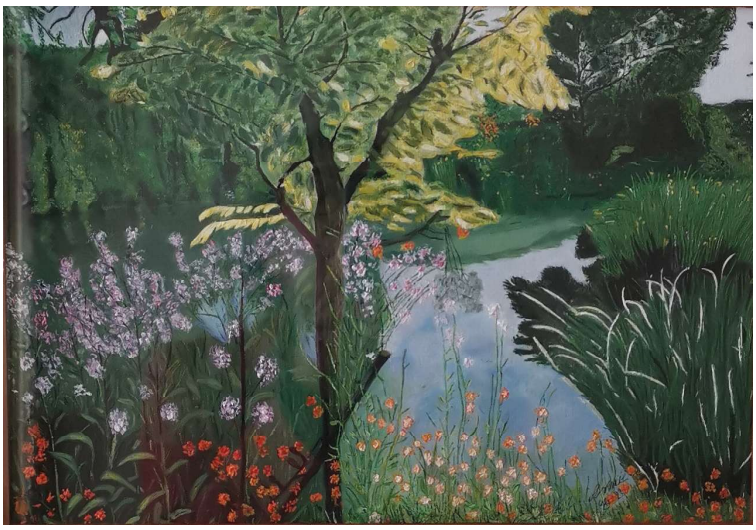
*Sous-bois (2025)*



*Chevaux au Gransasso (Italie) 2020*



*Paysage d'Italie ( à la gouache)*



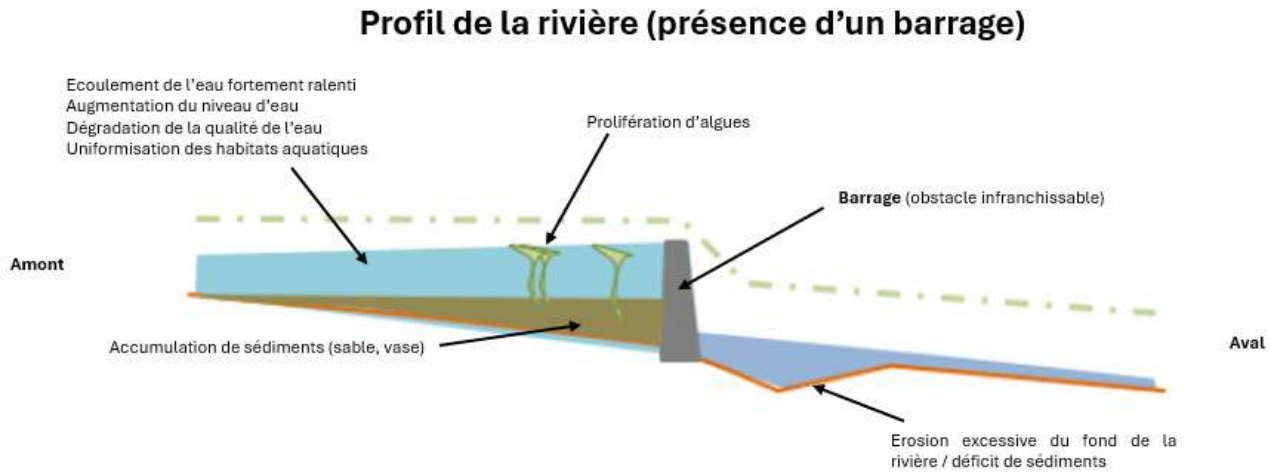
*Giverny (2022)*

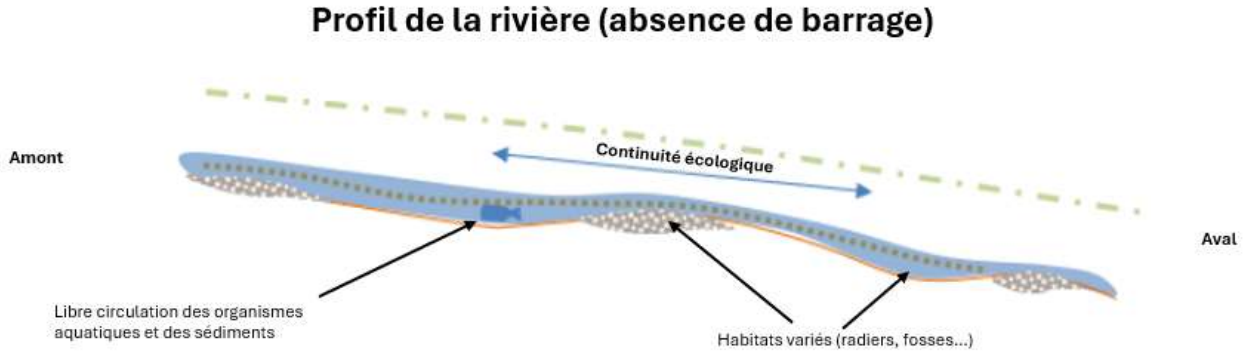
# L'IMPACT D'UN BARRAGE SUR LA RIVIÈRE.....

La constitution de barrages artisanaux dans la rivière, composés de divers matériaux (pierres, branches, parpaings, planches, etc.) est strictement interdite.

## Un impact sur l'écoulement et les données statistiques

Un barrage, même de faible hauteur, crée un désordre hydraulique et impacte significativement l'écoulement naturel de la rivière. Une retenue se forme alors en amont avec une hauteur d'eau plus importante. En aval, la hauteur d'eau diminue et les vitesses s'accélèrent. Cela modifie ainsi l'écoulement naturel et impacte directement les mesures réalisées sur la rivière en période de sécheresse. En effet, pour établir les besoins en eau des milieux aquatiques et les préserver en période estivale, un suivi est réalisé sur la Sainte-Marie par les services de la DREAL Hauts-de-France (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Ces mesures permettent d'établir pour les services de l'État un bilan de la sécheresse et de mettre en place, si besoin, des mesures de restriction d'utilisation de l'eau par arrêté préfectoral (arrêté "sécheresse"). Un barrage engendre ainsi des données hydrauliques erronées.




## Un impact sur la vie aquatique

La réalisation de barrages perturbe la circulation des poissons dont certains peuvent rester bloqués dans un secteur et peuvent voir leur cycle biologique perturbé conduisant à la fragmentation des habitats. Les barrages retiennent les sédiments qui devraient normalement être transportés dans

# L'IMPACT D'UN BARRAGE SUR LA RIVIÈRE.....

le courant. Cela provoque une forte érosion en aval et une accumulation excessive de sédiments en amont, ce qui affecte la qualité de l'eau et les habitats aquatiques. On appelle cela la continuité écologique d'une rivière.

Les barrages modifient également les hauteurs d'eau ce qui engendre une réduction de la qualité de l'eau notamment par le réchauffement des eaux dans la retenue. Cela favorise la prolifération d'algues et la quantité d'oxygène dissout dans l'eau diminue également, ce qui est nocif pour la vie aquatique. La Sainte-Marie est naturellement constituée par des eaux fraîches et bien oxygénées particulièrement appréciées par les poissons présents.

La multiplication des barrages augmente les phénomènes décrits précédemment et cet effet cumulatif entraîne une dégradation significative de la rivière.

## Un impact sur les zones riveraines

La construction d'un barrage a également des impacts sur les zones riveraines environnantes, notamment par la modification des niveaux d'eau, l'augmentation de l'érosion des berges, et la perturbation des sols et de la végétation.

Pour une rivière en bonne santé, laissons l'écoulement libre !







*Barrage de pierres à Glaignes et impacts sur le niveau d'eau de ce tronçon de rivière*

## Qu'est-ce que le Sageba ?

Le Sageba (Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Automne) a publié son rapport d'activité pour l'année 2024. Doté de deux compétences, Gestion des Milieux Aquatiques (Gema) et Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage), le syndicat est investi de quatre missions principales :

- l'aménagement du bassin de l'Automne (qui inclut ses affluents, dont la Sainte-Marie),
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des zones boisées riveraines,
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau.

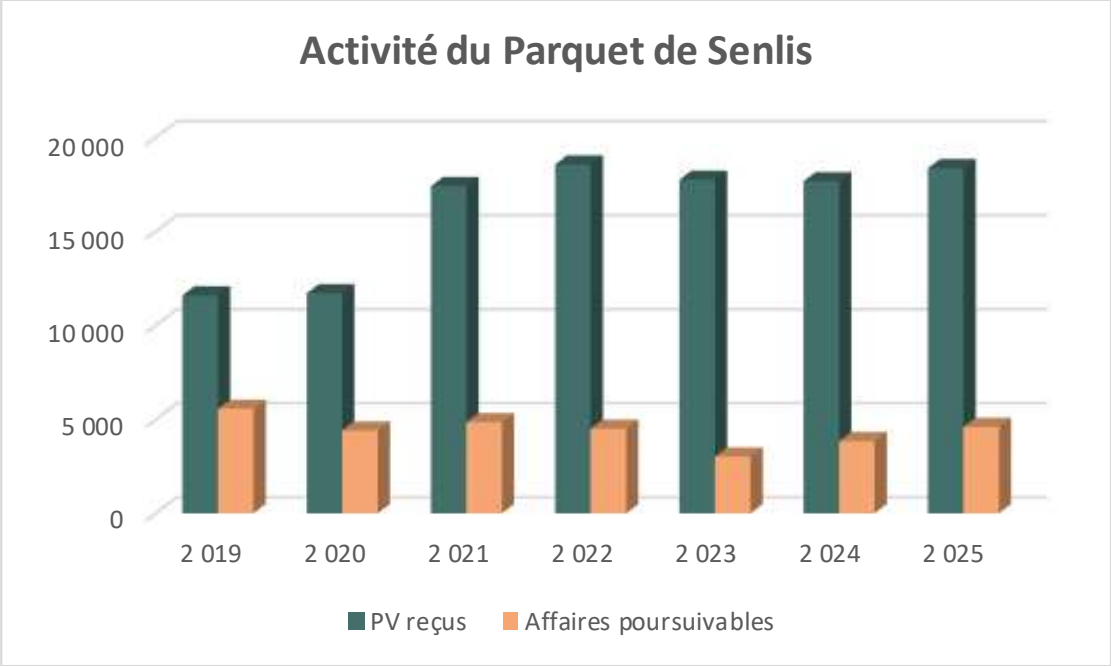
# JUSTICE - LE PARQUET DE SENLIS FAIT SON BILAN.....

Le Parquet de Senlis nous a présenté une synthèse de son activité sur les sept dernières années.

Ce Parquet est placé sous l'autorité d'un procureur (Loïc Abrial) et comprend 10 substituts. Chacun est spécialisé sur certaines thématiques données. Ils se répartissent entre Creil, Chantilly et Senlis.

## Le nombre d'affaires traitées par Senlis

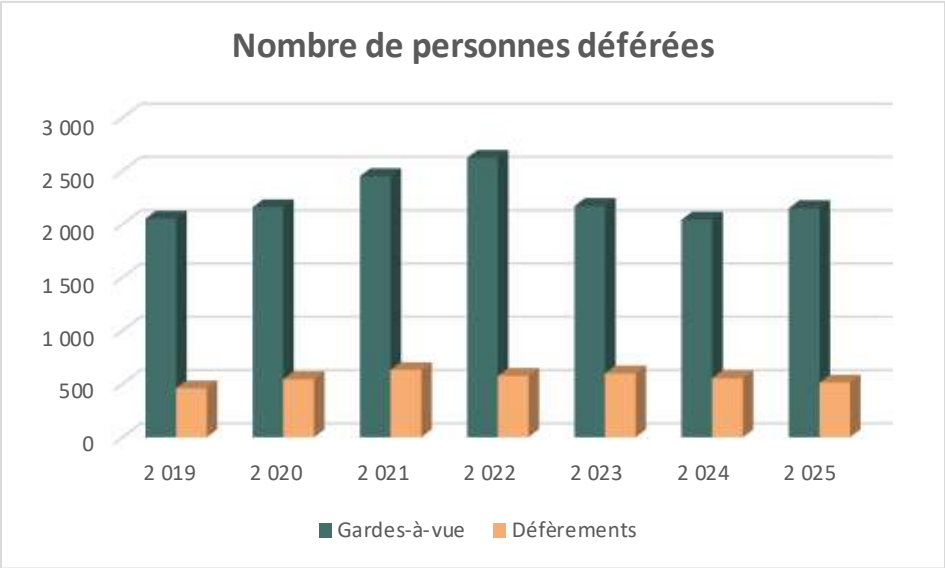
Le nombre d'affaires traitées par le Parquet de Senlis est relativement stable :




Le nombre de procès verbaux reçus est d'environ 18 000 par an sur les 5 dernières années.

23 % en moyenne donnent lieu à poursuite judiciaire. Le nombre de ces poursuites est compris entre 3 000 (en 2023) et 5 500 (en 2019).

## Le nombre de personnes déférées a diminué ces dernières années




Le nombre de personnes déférées devant ses diverses juridictions a été, en 2025, de 512 sur l'ensemble e l'année, soit là encore 23 % des personnes ayant été placées en garde-à-vue.

Ce nombre des déferrements diminue régulièrement depuis 2021 où il avait atteint un pic à 631 cette année là.

N'ayons donc pas trop d'inquiétudes, les actes délictueux n'augmentent pas.

# LES MISSIONS DU MAIRE EN LIEN AVEC LA JUSTICE.....

## LES MISSIONS EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL



Les maires et leurs adjoints sont officiers d'état civil et exercent leurs missions sous le contrôle du Procureur de la République.

Les officiers d'état civil sont chargés de dresser les actes d'état civil (naissance, mariage et décès) conformément aux prescriptions légales et de garantir la validité des informations qui y sont contenues.

## LES MISSIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



La politique de prévention de la délinquance comporte un volet judiciaire et un volet administratif. Ce dernier point est animé par les mairies qui disposent notamment de deux moyens.

- Les mairies participent aux instances partenariales de prévention et de lutte contre la délinquance.

  Le maire met en place un conseil local de prévention de la délinquance servant à l'échange d'informations entre partenaires institutionnels et à la mise en place d'actions sur des thématiques variées telles que l'exécution des peines, la prévention de la récidive, la lutte contre les violences ou encore l'accompagnement des victimes.

  A l'initiative du Procureur de la République, un groupe local de traitement de la délinquance peut être créé.

- Les maires participent activement au développement de l'offre de postes de travail d'intérêt général et de travail non rémunéré. Il s'agit de procédures alternatives aux poursuites utilisées dans le cadre de la composition pénale prévue par l'article 41-2 du Code de procédure.

## LES ATTRIBUTIONS DU MAIRE EN MATIÈRE DE POLICE JUDICIAIRE



Les maires et leurs adjoints ont qualité d'officier de police judiciaire. En cette qualité, ils peuvent constater une infraction pénale, recevoir des plaintes, dresser des rapports d'infraction, préserver des éléments de preuve, faire arrêter des auteurs d'infraction et prononcer une amende forfaitaire. Cependant, cette mission s'exerce sous la direction du Procureur de la République et dans la limite du territoire de la commune concernée. A ce titre, le maire est tenu de signaler, sans délai au parquet, les infractions dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions. De plus, le Procureur de la République dirige et contrôle également l'action judiciaire des policiers municipaux.

Dans le cadre de ses missions de préservation de l'ordre public, le maire dispose de procédures particulières à mettre en place en lien avec le Parquet. Il peut ainsi recourir au rappel à l'ordre (article L. 2122-18 du CGCT), à la transaction municipale (article 44-1 et suivants du CPP) ou mettre en place un conseil pour les droits et devoirs des familles.

# Y A DU CHANGEMENT DANS LES POUBELLES.....

La CCPV nous indique que les Valoisiens trient davantage, compostent plus et jettent moins : c'est une bonne nouvelle ! Il s'avère donc que les poubelles noires sont rarement pleines le jour de la collecte. Aussi, il n'est plus nécessaire de les collecter aussi souvent.

**Dès le 11 janvier 2027, un nouveau schéma de collecte entre en vigueur** sur les 62 communes du Pays de Valois. Voici ce qui change, et ce qui ne change pas :




## Ce qui change à partir du 11 janvier 2027

- **Bac noir (ordures ménagères)** : une collecte **tous les 15 jours** pour la majorité des foyers, notamment l'habitat pavillonnaire.
- **Bac vert (déchets verts)** : une collecte tous les 15 jours, de fin mars à mi-novembre, hors août.

## Ce qui ne change pas

- **Le bac jaune (emballages et papiers)** reste collecté toutes les semaines.
- **Le verre** continue d'être déposé dans l'une des 183 bornes d'apport volontaire du territoire.
- **La collecte des encombrants** sur rendez-vous est maintenue, avec un délai d'attente d'une semaine à deux mois selon les périodes. Les DEEE (appareils électriques et électroniques) en sont exclus : ils peuvent être repris gratuitement par les magasins en cas d'achat (un pour un), ou déposés en déchetterie ou en recyclerie.

## POURQUOI CHANGER LE RYTHME ?

Cette évolution répond avant tout à un constat : le bac noir (ou dit également "gris") est rarement plein le jour de la collecte. En 2025, la communauté de communes a mené une étude pour mieux comprendre les comportements des habitants afin d'optimiser le service d'enlèvement des déchets ménagers dans le cadre du renouvellement du marché public. Le volume d'ordures ménagères (bacs noirs) a diminué ces dernières années, passant de 216 kg par habitant en 2019 à 206 kg en 2025.

Une baisse qui s'explique par des foyers qui trient de plus en plus et compostent davantage, avec 2 300 composteurs aujourd'hui adoptés par les Valoisiens. Grâce aux efforts de chacun et en adaptant la fréquence des collectes, la communauté de communes parvient à maîtriser le coût du service, avec une baisse de 6 % avec le nouveau marché public.

Une économie que l'intercommunalité a répercutée sans attendre, dès janvier 2026, **en baissant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 10 % !**

Cette optimisation du service est d'autant plus précieuse que plusieurs facteurs concourent à faire augmenter le coût du ramassage des ordures ménagères : le prix du carburant et surtout la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, qui ne cesse d'augmenter passant de 3 € par tonne en 2019 à 15 € aujourd'hui.

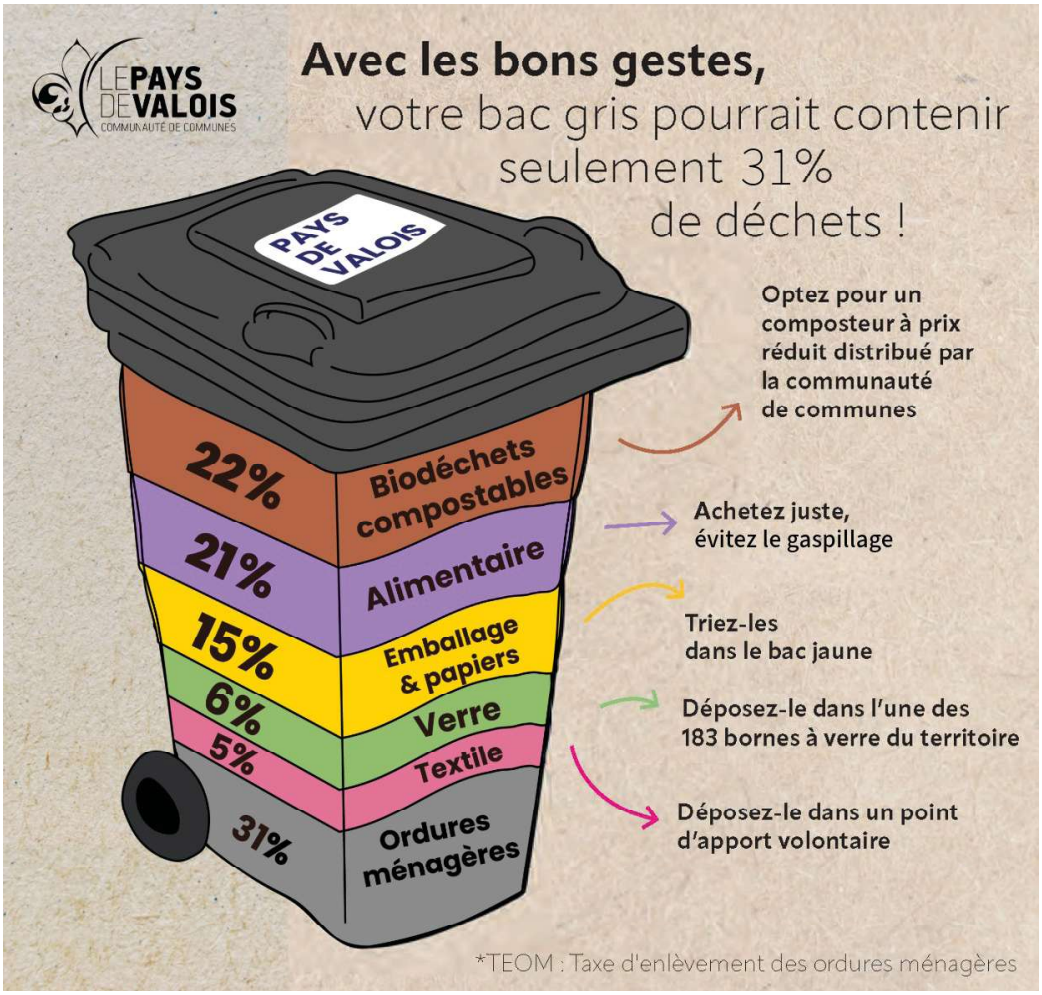
C'est tout le sens du nouveau schéma de collecte qui a été adopté par les élus communautaires ayant à l'esprit qu'il fallait adapter le service aux usages réels des habitants tout en ayant la maîtrise des coûts.

# Y A DU CHANGEMENT DANS LES POUBELLES.....

## QU'EST-CE QUE LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES (TGAP) ?

C'est une taxe environnementale française. Cette taxe est due par les entreprises polluantes mais également par tout exploitant d'une décharge. La CCPV, à ce titre est donc assujettie à cette taxe nationale.

## RÉDUISEZ LE CONTENU DE VOTRE POUBELLE NOIRE




## ALLÉGER SON BAC NOIR, C'EST FACILE !

Avec les bons gestes, le bac noir pourrait se réduire fortement et ne contenir que 31 % des déchets qu'il reçoit aujourd'hui.

Les biodéchets (22 %) et l'alimentaire (21 %) en représentent encore une grande part. Pour les réduire : triez les emballages et papiers dans le bac jaune, compostez les biodéchets, évitez le gaspillage, réparez ou donnez plutôt que de jeter. En cas de doute, l'application guide du tri CITEO vous apporte une réponse pour chaque déchet.

La communauté de communes propose des composteurs en bois à prix réduit (400 ou 600 litres) et des bioseaux pour la cuisine. Renseignements au 03 44 88 30 91 ou à *environnement@cc-paysdevalois.fr*.

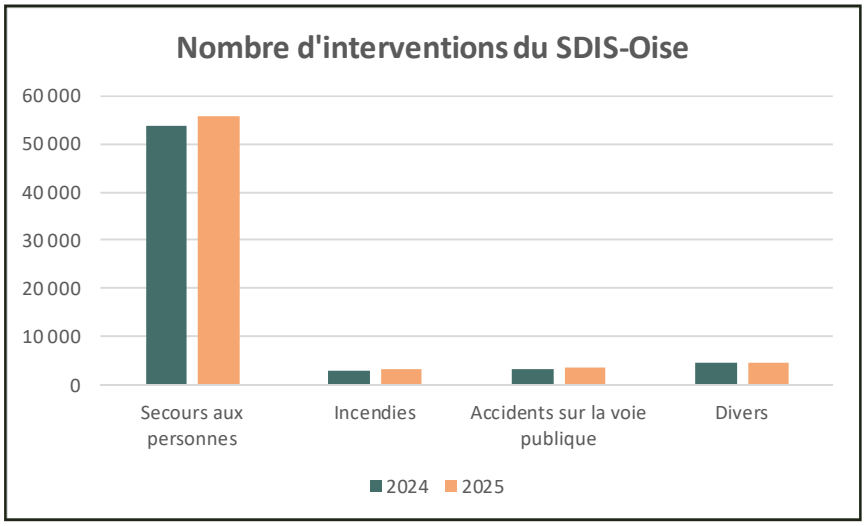
**Les calendriers de collecte 2027 seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres courant décembre.**

**Ils seront aussi disponibles sur** *cc-paysdevalois.fr.*

# L'ACTIVITÉ DES SAPEURS-POMPIERS DE L'OISE EN 2025...

Nous avons reçu un bilan de l'activité des sapeurs-pompiers de l'Oise (SDIS-Oise) pour l'année 2025. Voici quelques éléments de résumé :

## La nature de leurs interventions




L'essentiel des interventions des pompiers concerne les secours et soins d'urgence aux personnes.

Les incendies ne représentent que 5 % de leur activité : 3300 interventions par an pour cause d'incendie, ce qui fait, en moyenne, dans l'Oise, 9 interventions par jour.

Toute leur activité est en augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente.

Le SDIS effectue également beaucoup de prévention : avis techniques, diagnostics sur les bâtiments recevant du public, études sur plan, préparation de plans et exercices (Orsec, plans d'opération, Seveso, ...), grands rassemblements, etc.

Le SDIS-Oise reçoit en moyenne 600 appels par jour.

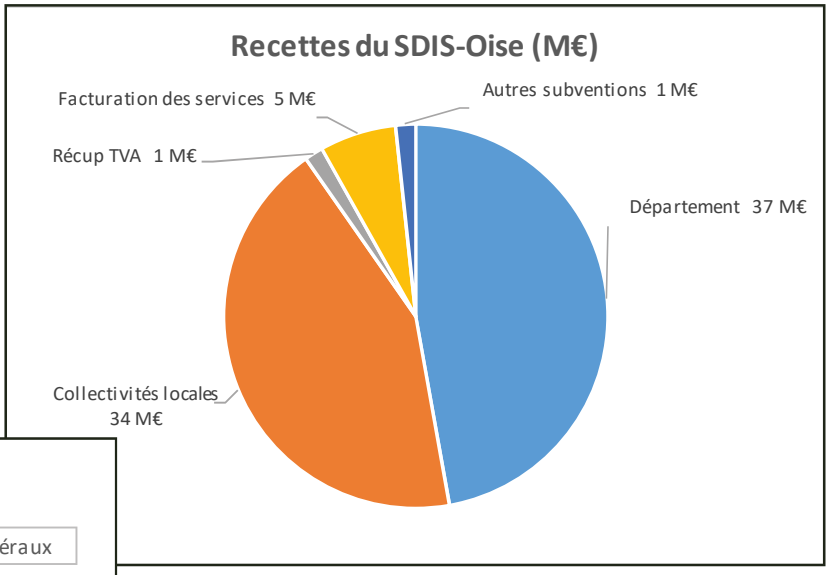
Le SDIS-Oise appuie aussi les pompiers d'autres régions en cas de forte demande, comme durant cet été.

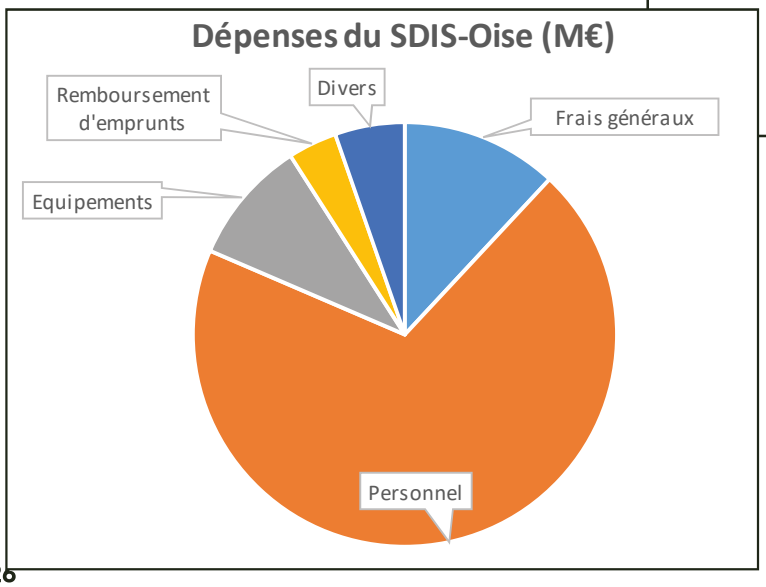
## Qui finance les pompiers ?

Les pompiers sont financés par le Département de l'Oise et par les communes (et les intercommunalités).

La facturation de leurs interventions ne représente que 6% de leurs recettes.

L'État ne finance pas.




## Quelles sont leurs dépenses ?

Les dépenses en personnel occupent la plus grosse partie des dépenses (68 %).

Les dépenses en équipements se sont montées, en 2025, à 7,6 millions d'euros, soit 9 % des dépenses totales de l'année.

# L'ACTIVITÉ DES SAPEURS-POMPIERS DE L'OISE EN 2025...

### Quels sont les effectifs ?

Pour toute l'Oise, il y a 3 908 agents. Ils sont répartis en 42 centres de secours. 80 % de ces agents sont des sapeurs-pompiers volontaires. Les autres sont des professionnels : 609 pompiers et 108 personnels administratifs.

### Qu'est-ce qu'un sapeur-pompier volontaire ?

Un sapeur-pompier volontaire est un citoyen qui consacre une partie de son temps libre au service de la protection des personnes et des biens, en parallèle de son activité professionnelle principale (il peut être enseignant, agriculteur, employé, étudiant…). Il intervient sur les mêmes missions qu'un pompier professionnel : secours à personnes, incendies, accidents de la route, catastrophes naturelles, etc. Contrairement au sapeur-pompier professionnel, le volontaire signe un engagement citoyen, pas un contrat de travail : ce n'est donc pas un salarié du corps, même s'il est soumis à une discipline et à des obligations de formation.

Le sapeur-pompier volontaire ne reçoit pas un salaire, mais il est indemnisé sur la base des heures réellement effectuées. Ces indemnisations varient de 9 à 13 euros par heure selon le grade. Les employeurs sont en principe tenus de libérer leur salarié volontaire pour les interventions, et un SPV bénéficie d'une protection sociale spécifique en cas d'accident.

Dans l'Oise, un quart des sapeurs-pompiers volontaires sont des femmes (mais seulement 6 % chez les pompiers professionnels).

### Des vies sauvées, des infrastructures préservées

Pour valoriser son action, le SDIS a calculé le gain apporté à la collectivité par son actions sur l'ensemble de l'année 2025. Il l'estime ainsi :

- Valeur des vies sauvées : 1 664 millions d'euros
- Valeurs des bâtiments sauvegardés : 52 millions d'euros.

Merci à nos valeureux pompiers, volontaires et professionnels !




**109 554** abonnés | **23 798** abonnés | **2 896** abonnés | **13 406** abonnés

## Rejoignez les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) !

- être âgé d'au moins 15 ans,
- fournir un certificat médical d'aptitude physique,
- fournir un certificat de vaccination antitétanique
- fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale.

L'inscription se fait à la rentrée scolaire. La durée de formation est de 4 cycles. Les sections de JSP sont ouvertes aux jeunes de nationalité étrangère. Pour connaître les sections JSP les plus proches de chez vous, contactez l'union départementale de sapeurs-pompiers de l'Oise :

Maison du Sapeur-Pompier boulevard Henri Barbusse 60150 Thourotte - 03 44 36 35 50

# LES CANICULES DANS L'HISTOIRE.....

Nombreux ont été les étés chauds, brûlants, avec de nombreuses conséquences sur la vie de nos ancêtres : décès par centaines de milliers, récoltes médiocres, hausses des prix, épidémies, chômage …

On recense de fortes chaleurs depuis la nuit des temps mais ce n'est qu'au XVème siècle que le mot "canicule" voit le jour. Celui-ci vient du latin "canicula" ou "petite chienne", nom donné à l'étoile Sirius de la constellation du Grand Chien. Sirius, deuxième étoile la plus brillante après le Soleil, se couche et se lève aux mêmes moments que le Soleil du 22 juillet au 23 août. On parlait alors de "jours de canicule" les jours où Sirius était le plus visible, période correspondant aux journées les plus chaudes.

Le climatologue Van Engelen a fait la liste des 'étés brûlants' depuis le XIVème siècle. Retour sur quelques-uns d'entre eux :

- Eté 1420 : Le printemps chaud annonce des récoltes précoces. Les archives mentionnent certaines indications : les cerises et les blés sont murs dès fin mai, le muguet est fleuri au 10 avril et on vendange à la mi-août.
- Eté 1556 : La vendange est de nouveau précoce mais le vin semble de qualité. La moisson est médiocre. Des incendies de forêts sont à déplorer jusqu'en Normandie.
- Eté 1636 : partout en France, plus de 533 000 personnes décèdent de maladies infectieuses (la vase et l'eau sont infectées).
- Eté 1705 : Il fait 39° à Paris pendant plusieurs jours et encore plus chaud dans le sud du pays. Cet épisode caniculaire fait entre 200 000 et 500 000 victimes.
- Étés 1718 et 1719 : un couple particulièrement mortel. 700 000 décès sont à déplorer, dont 450 000sur l'été 1719.Les eaux sont impropres à la consommation à cause de la sécheresse, la majorité des victimes décèdent de dysenterie. Les récoltes sont médiocres et les prix augmentent fortement. L'État intervient pour contrôler les prix du grain et interdit l'exportation. L'été 1719 est aussi marqué par une invasion de sauterelles d'Afrique du Nord jusqu'au Languedoc qui ravagent les cultures. La Seine atteint un niveau bas historique : un tout petit peu plus de 26 mètres au-dessus du niveau de la mer.
- Étés 1747 et 1779 : 200 000 victimes pour chacune de ces périodes, en majorité des nourrissons et des enfants.




- Eté 1788 : Ce n'est pas la chaleur qui fait des ravages mais l'impressionnant orage du 13 juillet. Les récoltes de blé sont détruites, une période disette s'annonce…
- Eté 1846 : le pays fait encore face à la maladie de la pomme de terre de 1845. Des centaines de milliers de personnes décèdent. La France connaît la misère et le chômage dans les secteurs du textile et du bâtiment.
- Eté 1859 : le mois de juillet est le plus chaud de l'histoire. On dénombre 100 000 décès dont 60 000 enfants de moins de 5 ans.
- Eté 1911 : Cette vague de chaleur dure 70 jours en France, du 5 juillet au 23 septembre. Elle provoque plus de 46 719 morts dont 30 000 enfants. Les décès sont également particulièrement nombreux en Belgique, en Espagne et au Royaume-Uni.
- Eté 1947 : événement climatique d'ampleur exceptionnelle survenu de juin à août.
- Ont suivi, entre autres les étés 1976 et 2003.

# ET NOTRE CANICULE DE 2026 ?

Météo France nous explique la canicule de cet été :

La France a connu du 17 au 30 juin 2026 une canicule précoce, durable et très intense. Les températures moyennes sur 24 heures des 24 et 25 juin 2026 ont été les plus élevées jamais enregistrées en France, tous mois confondus. Elles ont atteint pour la première fois les 30 °C, devançant les 29,4 °C mesurés le 5 août 2003 et le 25 juillet 2019.

Quant aux après-midis les plus chauds, ils ont été mesurés le 24 et 23 juin avec respectivement 38,5 °C et 38,2 °C, en moyenne des températures maximales sur la France..

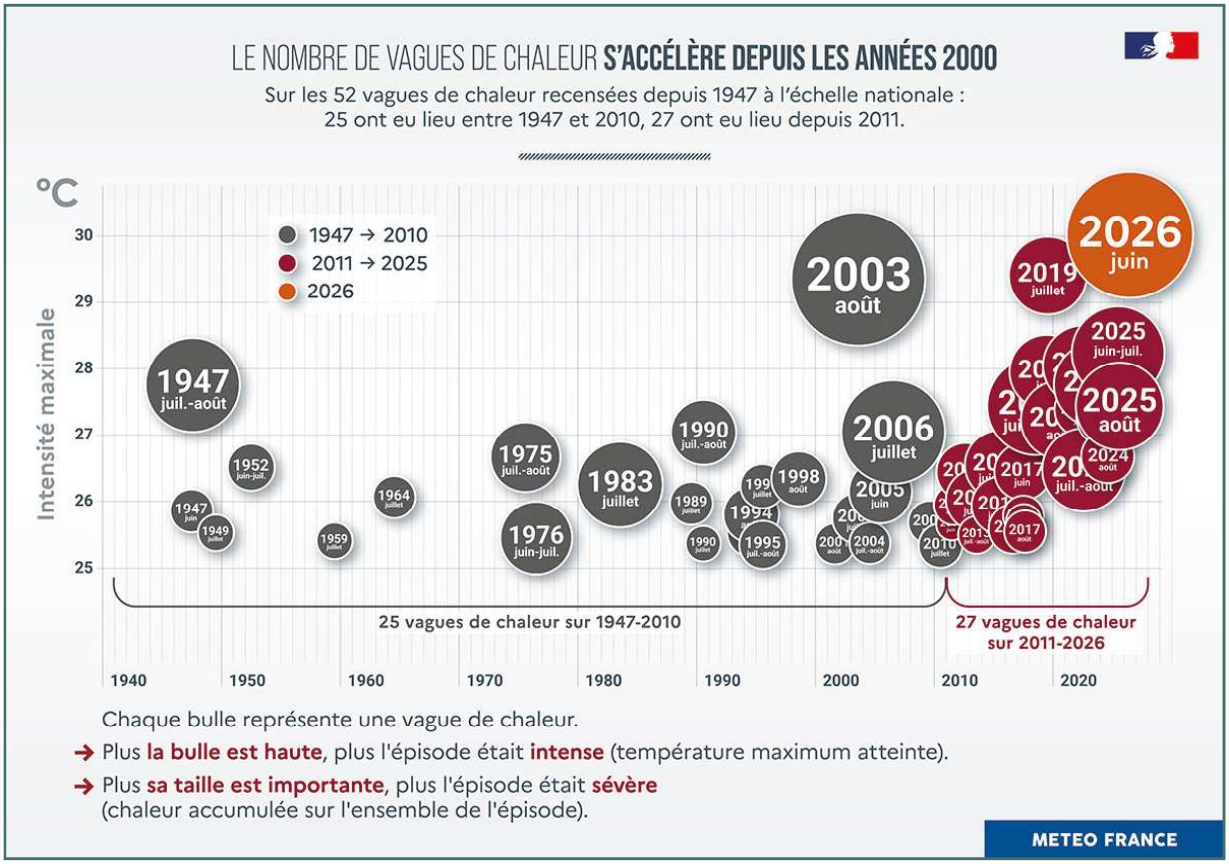
Le caractère exceptionnel de cette canicule est particulièrement notable du fait qu'elle se soit déroulée en juin. Son intensité est sans comparaison avec les vagues de chaleur précédentes survenues en juin, comme en 1976, 2019 ou 2025. En 1976, par exemple, les températures moyennes sur 24 h étaient de 25,5 °C le 30 juin, 28,2 °C le 30 juin 2025 et 28 °C le 27 juin 2019.

Les régions du nord de la Nouvelle-Aquitaine à la Bretagne, la Normandie ou du Grand-Est ont enregistré localement, souvent pour la première fois, des températures dépassant 40 °C comme à Strasbourg (Bas-Rhin) avec 40,4 °C ou Noirmoutier (Vendée) avec 40,1 °C.

En juin 2026, le niveau des températures a été nettement plus élevé qu'au plus chaud de la canicule d'août 2003 dans certains territoires :

- 42,5 °C à Bordeaux (Gironde) et 40,7 °C en août 2003 ;
- 42,7 °C à Cognac (Charente) et 39,6 °C en août 2003 ;
- 40,4 °C à Strasbourg (Bas-Rhin) et 38,5 °C en août 2003. C'est la première fois que Strasbourg dépasse les 40 °C (début des mesures de température en 1945).

*(https://meteofrance.com/actualites/canicule-de-juin-2026-un-episode-historique)*




*Source : Météo France*

## L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....



# LE RÔLE FONDAMENTAL DES ARAIGNÉES

### APPRENDRE À MIEUX LES CONNAÎTRE

Derrière l'image effrayante de l'araignée se cache un animal essentiel pour la nature.

Sur la planète, moins de 10 personnes décèdent annuellement d'une morsure d'araignée.

Il existe environ 53 000 espèces d'araignées dont la quasi-totalité dispose de glandes à venin. Seules quelques araignées peuvent infliger des morsures sur les humains. Ces morsures sont uniquement de type défensif et peuvent être douloureuses. Mais ce sont des morsures "sèches" car elles n'utilisent habituellement pas leur venin.

En France, l'araignée est totalement inoffensive pour 99,9 %. On incrimine un peu trop facilement les araignées lorsqu'on a une éruption cutanée, alors qu'aucune araignée française ne cause de nécrose.

L'arachnophobie, peur des araignées, est en tête des phobies liées aux animaux.



*Araignée loup*

Tout d'abord, oublions définitivement deux légendes urbaines : on ne risque pas d'avaler d'araignée en dormant et les araignées ne pondent pas sous la peau!

L'arachnophobie n'est pas innée, elle est transmise socialement. Elle n'est pas une fatalité, elle est surmontable et différentes thérapies peuvent en venir à bout.

### DES FACULTÉS BIOLOGIQUES COMPLEXES

Contrairement aux insectes, les araignées appartiennent à la classe des arachnides, reconnaissables à leur corps en deux segments et à leurs huit pattes.

Elles peuvent posséder jusqu'à 4 paires d'yeux qui ont des fonctions différentes et peuvent permettre aux araignées, selon leur espèce, de voir en couleur ; certaines espèces cavernicoles, n'en ont aucun.

Elles ont des crochets à l'avant de la tête qui leur permettent de mordre et d'injecter du venin dont la fonction principale est d'immobiliser les proies.

# L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....

Elles possèdent des capacités sensorielles très sophistiquées grâce à l'extrême sensibilité de leurs poils. Ces poils constituent leurs organes sensoriels qui leur permettent de :

- percevoir :
  - les vibrations sur le sol,
  - les odeurs,
- détecter
  - les courants d'air des proies en déplacement, l
  - les composés phéromonaux identifiant la nature de l'objet avec lequel elle est en contact
  - pour certaines espèces, les champs électriques naturels de l'atmosphère pour faciliter leurs déplacements sur de longues distances.
- reconnaitre
  - les individus de la même espèce
  - les partenaires sexuels,…



*Épeire marbrée*



*Épeire de velours*

La soie de l'araignée est un matériau unique dans le monde du vivant. Il a la particularité de combiner une grande résistance et une très grande élasticité. Toutes les espèces d'araignées mâles ou femelles, possèdent entre 4 et 8 glandes qui vont produire de la soie pour faire des fils. Le fil de soie démarre à l'état liquide dans les glandes et est expulsé en une fraction de seconde sous forme solide.

Les différents types de soie tissés sont non seulement fonction de l'espèce à laquelle appartient l'araignée, mais aussi en fonction de l'usage de celle-ci :

- pour se déplacer
- fabriquer
  - le cadre solide de la toile,
  - les rayons (spires) de la toile
  - les cocons pour protéger les œufs. Malgré des pontes pouvant atteindre plusieurs milliers d'individus, seule une infime minorité atteint l'âge adulte.
- capturer des proies

En région tempérée, beaucoup d'araignées ont un cycle de vie qui dure environ une ou deux années (de l'œuf à l'adulte). Mais en milieu protégé, comme dans les maisons, les femelles de certaines espèces peuvent vivre plusieurs années.

# L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....

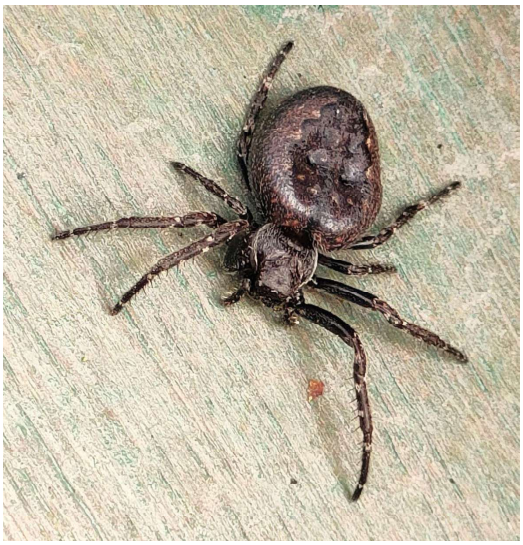
## QUE SERAIT UN MONDE SANS ARAIGNÉES ?

Les araignées sont présentes dans une grande diversité de milieux, elles colonisent aussi bien les forêts que les habitations humaines, du sol aux cimes des arbres.

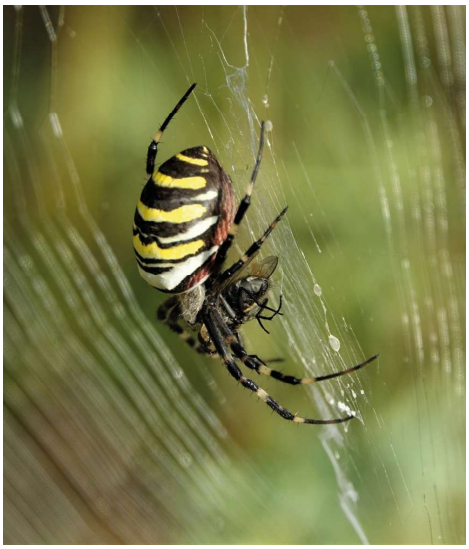
Un monde sans araignée serait un monde dans lequel proliférerait beaucoup de peste et d'insectes. Les araignées sont de précieux bio-indicateurs, témoignant de la qualité des milieux naturels.

L'araignée joue un rôle écologique majeur dans la régulation des écosystèmes, en étant l'un des prédateurs des systèmes terrestres les plus importants.

Il a été estimé qu'elles consommaient annuellement sur la planète entre 400 et 800 millions de tonnes de proies (insectes, d'autres araignées,...). Ça représente une à deux fois la masse de l'humanité chaque année. C'est plus que la quantité de viande ou poisson consommée par les humains, ou encore plus que la quantité de proies ingurgitée par les oiseaux.



*Épeire des fissures*



*Épeire fasciée*

L'araignée frelon (ou Épeire fasciée) capture environ 900 proies dans sa toile durant sa vie. De par ses couleurs, elle peut laisser croire qu'elle est toxique ou dangereuse comme les guêpes ou les frelons, cela afin de dissuader ses éventuels prédateurs, mais elle est inoffensive.

Mais les araignées sont aussi au menu d'autres animaux, comme les oiseaux essentiellement ou des reptiles, des hérissons, des musaraignes, des insectes, etc... Le régime alimentaire d'une mésange est constitué à 75% d'araignées au début de leur vie.

*Épeire diadème*



## MENACES SUR LES ARAIGNÉES

Malgré leur utilité, les araignées sont confrontées à de nombreuses menaces. L'effondrement de la biodiversité baisse la population des araignées.

10% des espèces en France hexagonale sont menacées d'extinction.

Parmi les 1622 espèces recensées en France métropolitaine, l'état des lieux indique que 170 espèces sont menacées sur notre territoire, tandis que 101 autres sont proches de l'être et se trouvent quasi menacées, alors qu'aucune ne bénéficie de mesures de protection spécifiques.

# L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....



*Thomise variable*

Ces menaces sont :

- la destruction des habitats,
- l'urbanisation galopante,
- la pollution, usage massif de pesticides,
- la baisse de leur nourriture
- l'assèchement des zones humides,
- le dérèglement climatique.



*Variété de Tétragnatha*

## LES ACCEPTER ET COHABITER EN BONNE INTELLIGENCE

- Ne les tuez pas. Si vous la croisez et qu'elle vous effraie, un verre (ou un gobelet) que vous placez sur la bestiole, passez ensuite un fin carton sous ce gobelet et déplacez le tout vers un bâtiment dans le jardin…
- Secouez vêtements et chaussures stockés (réflexe, pas de danger réel)
- Appréciez leur travail gratuit de lutte antiparasitaire
- Enseignez aux enfants à les respecter, pas à les craindre

**La connaissance c'est le respect ; le respect c'est la coexistence paisible.**

Dans nos maisons, certaines espèces comme la Tégénaire ou le Pholque phalangiste remplissent un rôle d'« insecticide naturel », capturant moustiques, mouches et autres intrus. Ce sont des espèces qui aiment bien fréquenter nos pièces, en toute discrétion (cuisine, salle de bain, caves…).



*Tégénaire*

Craintives et non agressives, elles sont aussi inoffensives envers l'homme qu'elles sont utiles dans nos maisons.

Il est donc essentiel de réhabiliter leur image. Apprendre à cohabiter avec elles, les protéger, et comprendre leur rôle dans la nature, c'est aussi agir pour la biodiversité.

Loin d'être des intruses, les araignées sont des alliées silencieuses, précieuses et irremplaçables.

*Crédit photo Thierry Decouttère, Pixabay*

*Sources : LPO, https://insectes.org/ https://uicn.fr/ "Dans la tête d'une araignée" de l'éthologue Raphaël Jeanson*

# AGENDA CULTUREL

| Date | Heure | Type | Lieu | Evénement | Description | Site |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1/05 - 31/10 | | **Festival** | Rully | **L'art en Chemin** | Expositions à ciel ouvert : arts et la culture, patrimoine, liens sociaux, l'environnement | |
| 17/10 - 1/11 | 10h-18h | **Évènement** | Fontaine Chaalis | **Halloween Le fantôme de Chaalis** | Partez sur les traces de Philochale, ancien moine de l'abbaye condamné à errer dans le domaine depuis qu'un épouvantail a pris vie et lui a jeté un terrible sort... | |
| 19/10 - 3/01 | | **Évènement** | Fontaine Chaalis | **Château en Chantier** | Profitant du chantier de rénovation du château-musée : présentation au travers d'une visite guidée quotidienne, de la restauration du monument. | |
| 19/10 - 31/12 | | **Programme** | Crépy | **MJC** | Découvrez le programme complet de la MJC pour la période automne/hiver 2026/2027 | |
| 6/11 | 20h30 | **Spectacle** | Betz | **Jubilä** | Dans Jubilä, solo clownesque qui explore les sons tous azimuts, Leïla Martial rassemble toutes les voix en une. | |
| 8/11 | 8h30 - 18h | **Évènement** | Crépy | **Foire de Crépy** | Voici l'appétissante proposition de cette vocaliste de jazz aussi poignante qu'extravagante. | |
| 8/11 | 9h30 - 16h | **Atelier Nature** | Marolles | **Débroussaillage dans une tourbière** | Participez à un chantier écologique au sein de la tourbière du Marais de Bourneville, un milieu rare et fragile du Pays de Valois | |
| 13/11 | 10h45 | **Théâtre** | Betz | **Merveille** | Un cabinet de curiosités à hauteur d'enfant, une épopée miniature et nocturne au cœur de la forêt ; pour s'émerveiller le temps d'une courte insomnie… | |
| 14/11 | 10h30 | **Conférence** | Crépy | **Nom de lieu** | Percez les secrets de l'histoire du Valois à travers les lieux dits, noms de rues et de communes de l'Antiquité au XXe siècle. | |
| 20/11 | 20h30 | **Théâtre** | Betz | **Le syndrome du cavalier** | Entre magie, mathématiques et théâtre, un brillant jeu d'illusion qui se construit avec le public. | |
| 20/11<br>21/11<br>22/11 | 20h30<br>20h30<br>15h00 | **Théâtre** | Crépy | **Fallait pas les agacer** | Les Farfadets jouent leur pièce annuelle à la salle des fêtes de Crépy<br>Réservations : 06 72 20 27 73 | |

# AGENDA CULTUREL

| Date | Heure | Type | Lieu | Evénement | Description | Site |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 21/11 - 22/11 | 10h-18h | **Évènement** | Fontaine Chaalis | **Marché de Noël** | Plus de 80 exposants de grande qualité : les visiteurs pourront se laisser tenter par des produits gastronomiques ou des réalisations d'artisanat. | |
| 21/11 | 14h30 | **Conférence** | Crépy | **Mermont, histoire d'un territoire aux portes de Crépy** | La Société d'Histoire de Crépy-en-Valois vous propose cette conférence gratuite de Laurent Kokanosky. | |
| 21/11 | 15h30 - 19h | **Évènement** | Rully | **Les Rencontres de La Niaque** | Stéphanie et sa fille Charline donnent vie aux Rencontres de La Niaque, un événement inspirant et intergénérationnel | |
| 22/11 | 16h | **Théâtre** | Rocquemont | **La Demande en mariage** | L'association Rocquemont en Harmonie vous invite à découvrir cette célèbre comédie en un acte d'Anton Tchekhov. | |
| 21/11 et 22/11 | 11h 14h30 17h | **Théâtre** | Villers Cotterêts | **Festival théâtre amateur francophone** | Six troupes de théâtre venues des 4 coins de la francophonie | Citée de la langue française |
| 28/11 | 10h à 16h | **Évènement** | Gilocourt Bellival | **Marché de Noël** | Marché de Noël, place du Château | |
| 28/11 et 29/11 | 20h - 16h | **Théâtre** | Auger Saint Vincent | **Chantier d'Archéologie Poétique** | Le comédien Jean-Marie Sirgue, lit et joue les chefs-d'œuvre de grands auteurs tels que Hugo, Rimbaud, Prévert ou encore Genevoix | |
| 4/12 | 19h | **Spectacle** | Rully | **Monique et se bande. Chansons de Barbara** | De Barbara, Anne Calas a réalisé une approche sensible, toute en intimité. | |
| 5/12 | 15h et 17h | **Théâtre** | Crépy | **Piège à cons** | Les farfadets jouent pour le Téléthon. Dans les coulisses d'une campagne électorale, rien ne va vraiment se passer comme prévu. | |
| 12/12 | 11h à 21h | **Évènement** | Nanteuil | **Village de Noël** | Au programme : marché de Noël, photos gratuites avec le Père Noël, maquillage pour les enfants, tour de manège gratuit, jeu des lutins. | |
| 9/01 | 20h30 | **Humour** | Villers Cotterêts | **Des mots pour le rire** | 4 humoristes du Montreux comedy présentent des extraits de leur spectacle. 1h 15 de rire | Citée de la langue française |

**LA MAIRIE**
**4, rue de Metz**
**60129 Glaignes**
**03.44.59.04.10**

**Permanences**

| | |
|---|---|
| Lundi | de 09h30 à 11h00 |
| Mercredi | de 18h30 à 20h00 |
| Vendredi | de 14h00 à 16h00 |

Les numéros d'appel urgents suivants vous permettent de contacter vos élus en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

Maire : Marie-Paule TARDIVEAU • 06 32 14 88 68
1er Adjoint : James MARTIN • 06 37 30 18 61
2ème Adjoint : Françoise RAYSSIER • 06 83 21 98 97
3ème Adjoint : Patrice MAIELLO • 06 70 17 67 06

Quelques numéros d'urgence :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Police, gendarmerie | : 17 | Pompiers | : 18 |
| Samu | : 15 | Violence sur enfants | : 119 |
| Saur (problème eau potable) | : 03 60 56 40 09 | Sicae (problème électricité) | : 03 69 24 09 88 |
| Saur (votre dossier) | : 03 60 56 40 01 | Sicae (votre dossier) | : 03 44 926 926 |




## L'APPLICATION DE LA COMMUNE

La commune a mis en place une application. Celle-ci vous permet de recevoir des informations et des alertes de la part de la mairie.

Vous voyez, ici à gauche, la page d'accueil de l'application. Pour lire les alertes et actualités, appuyez sur le bouton "Journal" tout en bas. Sinon, en faisant défiler cet écran d'accueil vers le bas, au chapitre "Vie locale" vous avez les contacts des associations de Glaignes. Vous avez également toutes les actualités culturelles du Valois.

L'application s'appelle "Intramuros". Elle se télécharge sur le magasin de votre téléphone : Google store, Apple store. N'oubliez pas d'autoriser les notifications.

L'application vous permet également d'envoyer un signalement à la mairie quand vous rencontrez un problème dans le village.

**Rappel des horaires des activités bruyantes autorisées**

Lundi - vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 19 h 30 Dimanche / jour férié : 10 h - 12 h
Samedi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 19 h

Pour améliorer sans cesse le contenu des prochains numéros de ce bulletin, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées et/ou articles, soit à l'attention des "Echos de Glaignes" à l'adresse de la mairie ou, mieux, sur notre adresse mail :

**lesechos@glaignes.fr**

**L'équipe rédactionnelle des Échos de Glaignes** : B. Gay, G. Jacques, MJ. Lahaye, P. Maiello, M. Meignen, R. Odent, F. Rayssier, C. Isaac, F. Kawass, les représentants des associations, les membres de l'équipe municipale.

**Directrice de publication** : Marie-Paule Tardiveau

**Crédits photos** : dons Mairie, associations, organismes cités, équipe municipale, Fabienne Kawass, Adobe Stock, Pixabay, A. Watterlot, J.-C. Hauguel, B. Toussaint